



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/AC.109/PV.1326  
3 septembre 1987

FRANCAIS

---

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE  
L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 1326e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 13 août 1987, à 15 heures

Président : M. TADESSE (Ethiopie)

SOMMAIRE

Question du Timor oriental (suite)

Question de la Nouvelle-Calédonie (suite)

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux  
peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes  
internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (suite)

Organisation des travaux

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail, de  
préférence dans la même langue que le texte auquel elles sont apportées. Elles  
doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un  
exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard  
à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des  
documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750,  
2 United Nations Plaza.

Les rectifications éventuelles au présent compte rendu et à ceux des autres  
séances seront publiées dans un rectificatif.

La séance est ouverte à 15 h 35.

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL (A/AC.109/919, 922 et Add.1) (suite)

Sur l'invitation du Président, M. J. G. Taylor (Catholic Institute for International Relations) prend place à la table des pétitionnaires.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Taylor.

M. TAYLOR (Catholic Institute for International Relations) (interprétation de l'anglais) : J'apporte au Comité un document qui est le résultat de conférences des Eglises européennes, tenues en 1986 et 1987. Le document est parrainé par le Catholic Institute for International Relations, dont le siège est à Londres, au nom duquel je prends la parole, ainsi que par les Justice and Peace Commissions de Hollande, de Belgique et de France et par Pax Christi International, de Genève. Ce document a été signé par de nombreuses organisations chrétiennes et groupes religieux d'Europe et d'Asie dont les noms figurent à la fin du document. Je vais donner lecture d'extraits de ce document; c'est une version raccourcie de mon discours initial.

A plusieurs reprises, les églises ont exprimé leur inquiétude à l'égard du Timor oriental par l'entremise d'évêques et de conférences épiscopales en Indonésie, au Portugal, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et au Japon et par celle des Justice and Peace Commissions et d'églises locales de nombreux pays.

L'Eglise catholique reconnaît que le Timor oriental est un territoire en conflit. Le diocèse de Dili, qui est au service des catholiques du Timor oriental, est administré directement de Rome et est géré par un administrateur apostolique. Il n'est pas rattaché à la Conférence épiscopale indonésienne.

"Le Saint-Siège suit avec inquiétude la situation au Timor oriental et espère qu'en toute circonstance une attention particulière sera accordée à l'identité ethnique, religieuse et culturelle de ce peuple." Ainsi s'est exprimé le pape Jean-Paul II en 1984. Il a souligné par ailleurs la nécessité de sauvegarder les droits de l'homme, déclarant que :

"Le Saint-Siège souhaite ardemment que les droits des individus soient respectés et qu'aucun effort ne soit épargné pour alléger les souffrances du peuple en facilitant le travail des organisations d'entraide et en assurant l'accès à l'aide humanitaire de tous ceux qui en ont besoin."

M. Taylor

Lorsque l'Administrateur apostolique, Mgr Carlos Belo, a été reçu par le pape en juin 1985, Jean-Paul II lui a demandé :

"de travailler pour l'Eglise, de combattre la souffrance du peuple et de chercher une juste solution de paix pour le Timor."

En novembre 1983, les évêques catholiques d'Indonésie ont écrit au clergé du Timor oriental une lettre dans laquelle ils reconnaissent la souffrance et l'oppression dont était victime le peuple du territoire et affirmaient que la responsabilité de l'Eglise indonésienne était de :

"... lutter pour faire reconnaître et respecter ce qu'il y a de plus sacré pour le peuple du Timor oriental : sa religion, sa famille et sa terre."

Ils insistaient pour qu'au Timor oriental l'Eglise soit :

"... à l'avant-garde d'une paix qui soit plus qu'une absence de guerre, un équilibre de force entre ennemis ou une situation engendrée par une dictature."

En mars 1984, les évêques catholiques portugais ont publié une déclaration dans laquelle ils ont exprimé une sympathie similaire, déclarant :

"qu'ils ne pouvaient s'abstenir d'exprimer leur profonde angoisse et solidarité avec le peuple de ce pays martyr, victime d'une tragédie."

En novembre 1985, le Portuguese Protestant Council of Churches a également publié une déclaration analogue, et les églises protestantes de nombreux pays ont débattu de la question du Timor oriental et soulevé le problème avec leurs gouvernements. En Asie et dans le Pacifique, des associations et communautés tant catholiques que protestantes ont appuyé publiquement le droit du peuple du Timor oriental à l'autodétermination. Cette question a récemment suscité des controverses à la Conférence chrétienne d'Asie.

En parlant du conflit au Timor oriental et des graves difficultés humanitaires et sociales auxquelles le peuple du Timor oriental est confronté, on ne saurait trop souligner les effets de l'invasion et du conflit qui en est résulté. Premièrement, il y a la cruauté de la violence physique. Nous sommes convaincus que ce conflit a provoqué directement ou indirectement la mort de plus de 200 000 personnes - sur une population estimée à l'origine du conflit à moins de 700 000 âmes. En l'absence d'une solution, les autorités indonésiennes font face à l'opposition de larges secteurs de la population, qui ne peut être brisée que par la répression violente et des formes inacceptables de contrôle social. La

M. Taylor

manifestation la plus visible de cette opposition est la guérilla qui se poursuit depuis 11 ans. Des communautés entières ont été déplacées et installées dans des villages placés sous surveillance militaire. Les zones rurales ont été bombardées par l'artillerie et l'aviation. L'agriculture de subsistance, dont dépend la survie de la plupart des Timorais, est devenue impossible dans de nombreuses régions. En 1978-1979, le pays a été victime d'une grave famine, et même maintenant il y a régulièrement des pénuries de vivres dans de nombreuses régions.

La guerre se caractérise par de graves violations, largement répandues, des droits de l'homme, y compris tortures, détentions arbitraires, disparitions et exécutions extra-judiciaires. La peur et la méfiance président à la vie des populations qui, depuis plus de dix ans, sont pratiquement isolées du monde. A l'intérieur du Timor oriental même, les gens ne peuvent pas librement se déplacer, correspondre ou utiliser le téléphone, pas plus qu'ils ne peuvent se livrer à une activité économique normale. Ils ne peuvent avoir confiance les uns dans les autres et parler librement. Les personnes suspectées d'être pour ceux qui continuent de résister à la domination de l'Indonésie sont condamnées à mort, torturées, arrêtées ou détenues. D'énormes problèmes humanitaires et sociaux résultent de ce conflit. Des familles sont détruites soit par l'assassinat, soit par le déplacement forcé. Le Gouverneur du Timor oriental, Mario Carrascalao, a déclaré récemment que dans les régions pour lesquelles on dispose d'informations, il y aurait actuellement 20 000 orphelins, 13 000 veuves et 7 000 personnes âgées et infirmes qui ont besoin de secours. Les familles sont séparées. Le cas le mieux documenté est celui de l'île d'Atauro, où plusieurs milliers de personnes ont été arrachées de leurs villages et détenues pendant plusieurs années avant d'être envoyées dans d'autres régions, souvent éloignées de leurs communautés d'origine. Les services de santé sont pratiquement inexistantes à la campagne, et à la ville leur coût est trop élevé pour permettre aux Timorais d'y recourir.

M. Taylor

Il existe moins de centres sanitaires que de centres de contrôle de la natalité. De nombreuses protestations ont été élevées contre le programme de contrôle de la natalité mis en place par le Gouvernement indonésien. On l'a critiqué parce qu'il n'est pas volontaire et que l'on recourt à la stérilisation sans en informer les intéressés.

Des écoles ont été démolies, et les professeurs et les élèves dispersés. Le Gouvernement indonésien a construit des écoles depuis, mais l'introduction de la langue, des valeurs et de la culture indonésiennes dans le système scolaire demeure contestée du fait de la situation politique générale. Beaucoup de Timorais considèrent que l'étude de leur langue ou de leur culture est découragée lorsqu'elle n'est pas supprimée.

Il est devenu évident qu'une victoire militaire de l'une des deux parties est improbable et cela rend une solution politique d'autant plus nécessaire. C'est toutefois le Gouvernement indonésien qui, actuellement, a le pouvoir de permettre ou d'éviter tout progrès. Nous lui demandons donc instamment qu'il fasse preuve de sagesse et trouve la voie d'un règlement qui permettra au peuple du Timor oriental d'exercer un choix véritable pour son avenir. A notre avis, c'est la seule manière d'assurer des relations politiques stables avec le Timor oriental et une paix à long terme dans la région.

Compte tenu de la profonde méfiance engendrée par ce qui s'est passé, nous croyons qu'il serait inacceptable de demander à l'une des parties engagées dans le conflit d'organiser des consultations pour connaître l'opinion des habitants du Timor. Seul un processus électoral, organisé et supervisé internationalement permettra au peuple du Timor oriental d'exprimer librement ses désirs et d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination. Pour que ces consultations aient un sens, des représentants de l'opinion timoraise doivent y prendre part.

En tant que chrétiens engagés dans la promotion de la paix et de la justice, nous sommes avant tout préoccupés par les vies et les souffrances du peuple du Timor oriental. Les souffrances extrêmes qu'il endure depuis tant d'années n'ayant pas brisé sa volonté de résistance, il faut bien se rendre à l'évidence que la force militaire ne résoudra pas ce conflit. Une réconciliation durable ne pourra avoir lieu que par un règlement juste, acquis par des négociations auxquelles les représentants du peuple du Timor oriental auront pris part.

M. Taylor se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Eric Schwartz (Asia Watch Committee) prend place à la table des pétitionnaires.

M. SCHWARTZ (Asia Watch Committee) (interprétation de l'anglais) : Je suis un juriste spécialisé dans la branche des droits de l'homme du droit international et je fais aujourd'hui une déposition au nom du Asia Watch Committee où j'assume les fonctions de Directeur de programme.

Asia Watch Committee a été créé, en 1985, par le Fonds pour la libre expression pour suivre et encourager les droits de l'homme internationalement reconnus en Asie. Nous sommes affiliés avec les comités de l'America Watch et du Helsinki Watch, dont les sièges sont à New York. Nous veillons au respect des droits de l'homme internationalement reconnus dans quelque dix pays d'Asie ayant des idéologies différentes, y compris l'Indonésie et le Timor oriental.

Nous aimerions saisir cette occasion pour redire l'importance que nous attachons aux éléments fondamentaux suivants : premièrement, nous sommes d'avis que la continuation du conflit dans le Timor oriental et les différentes restrictions frappant les personnes dans ce territoire ont eu de graves conséquences pour la population civile; deuxièmement, le nonaccès et l'impossibilité de procéder à un examen rigoureux encouragent des abus contre les sympathisants et les partisans présumés de l'indépendance timoraise; troisièmement, compte tenu de la situation, ne pas accorder aux organisations humanitaires et à celles qui s'occupent des droits de l'homme un accès raisonnable au territoire devrait gravement inquiéter la communauté internationale; enfin, il est indispensable que la communauté internationale continue de se soucier des conditions existant au Timor oriental - reflétées en partie par les discussions de ce comité - si elle espère décourager les abus des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Le conflit qui se poursuit au Timor oriental est bien plus étendu que ne le reconnaissent les autorités indonésiennes. Nous croyons que près des deux tiers du territoire connaissent différents degrés de conflit et sont considérés par le Gouvernement indonésien comme n'étant rien moins que sûrs. Dans ces conditions, l'accès par des agences humanitaires internationales à ces régions de conflit est essentiel; malheureusement, actuellement, cet accès est limité ou non existant.

M. Schwartz

Asia Watch n'est pas le seul organisme à se préoccuper des conséquences humanitaires du conflit et de l'absence d'accès au Timor oriental. Ces derniers jours, un groupe bipartisan de 40 sénateurs américains a écrit au Secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pour lui faire part de leur inquiétude à la suite de dépêches faisant état d'"une nouvelle offensive militaire" contre la résistance timoraise. Un article décrivant cette initiative, paru le 9 août dans le New York Times, est joint à ma déclaration, pour l'information du Comité.

La lettre, signée par 40 % des membres du Sénat des Etats-Unis, a été écrite sur l'initiative du Sénateur David Durenberger, républicain du Minnesota et du Sénateur Daniel Patrick Moynihan, démocrate de New York. Le Sénateur Moynihan, on s'en souvient, a également rempli les fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies au moment de l'invasion du Timor oriental par l'Indonésie, en 1975. Parlant de la nouvelle offensive militaire indonésienne, les 40 sénateurs ont dit :

"Par le passé, ces offensives ont été caractérisées par de graves violations des droits de l'homme contre la population du territoire, y compris des exécutions sommaires, des marches forcées, la déportation, la torture, l'emprisonnement politique - outre les pénuries alimentaires et la maladie. Ces données, qui incluent une famine catastrophique au Timor oriental de 1978 à 1980, nous laissent penser que des rapports sur de nouvelles et importantes opérations militaires indonésiennes devraient inquiéter le Congrès et le Gouvernement des Etats-Unis.

Nous pensons que tout au moins les organisations internationales humanitaires devraient avoir libre accès au Timor oriental pour veiller à ce que le maximum de protection et d'aide soit fourni à la population civile et aux détenus politiques. Tout en comprenant que certains aspects de la situation au Timor oriental se sont améliorés ces dernières années, nous voudrions veiller à ce que les conditions ne se détériorent pas à la suite d'une activité militaire indonésienne accrue."

A ce stade, Asia Watch voudrait réitérer certaines de ses préoccupations principales qui ont trait au conflit au Timor oriental. Nous nous référons à la déclaration que nous avons faite devant le Comité spécial en 1986, qui s'applique à la situation actuelle :

"Des rapports reçus (par Asia Watch) indiquent qu'une très forte mortalité existe parmi les enfants âgés de un à cinq ans dans la région de Baucau au Timor oriental. Et d'après nos renseignements, ce problème ne se

M. Schwartz

limite pas à la région de Baucau. Nous demandons au gouvernement et aux organisations internationales responsables de faciliter aux gens qui en ont besoin les soins nutritionnels et médicaux nécessaires aussi rapidement que possible. Nous demandons également instamment au Gouvernement indonésien de permettre aux agences qui cherchent à s'attaquer à ces problèmes d'accéder librement à ce territoire."

Il faut dire, à la décharge du Gouvernement indonésien, qu'il s'est, par la suite, préoccupé de certains problèmes alimentaires et médicaux que nous avons soulevés - mais pas de tous. Des rapports reçus récemment laissent entendre que les observateurs concernés ont peut-être sous-estimé l'étendue et la complexité des problèmes humanitaires qui continuent de se poser dans le territoire. Nous avons reçu des renseignements qui indiquent que de graves cas de malnutrition et de maladie existent parmi la population timoraise dans les régions orientale et centrale du Timor oriental, qui sont en proie au conflit, et dans d'autres régions de conflit militaire. Ces problèmes sont exacerbés par la politique indonésienne qui limite le mouvement des fermiers timorais et autres, ce qui interdit la production normale des récoltes - et encore plus à tout ce qui pourrait les rapprocher de la prospérité et du bien-être.

M. Schwartz

En outre, on fait souvent état d'une politique indonésienne de transmigration de colons indonésiens au Timor oriental, politique, dont on nous dit de source sûre, qu'elle a entraîné la monopolisation d'une grande partie des terres les plus fertiles par ces colons. Nous constatons également que le statut juridique international du Timor oriental soulève de graves questions quant à la légalité de cette politique de transmigration. Dans de telles circonstances, l'accès de l'aide humanitaire internationale à ces régions dans le besoin est essentiel. Le Comité spécial, ainsi que les gouvernements concernés, devraient demander au Gouvernement indonésien de permettre l'accès de ces régions à toute une série d'organisations humanitaires internationales, dont quelques-unes seulement, jusqu'à présent, ont eu un accès, limité d'ailleurs, au Timor oriental.

Asia Watch estime que les problèmes nutritionnels et médicaux de la population du Timor oriental doivent être réglés rapidement et lance un appel à toutes les parties de bonne volonté pour faciliter l'accès à toutes les régions touchées du Timor oriental aux agences humanitaires internationales.

Asia Watch s'inquiète également des arrestations arbitraires, des mauvais traitements et des procès injustes dont font l'objet les prisonniers politiques soupçonnés d'être favorables à l'indépendance du Timor oriental. Depuis la fin de 1983, plus de 200 personnes ont été jugées et condamnées. Comme nous l'avons mentionné dans notre déclaration, l'an dernier, il est remarquable que, selon les dires, tous les accusés aient plaidé coupable et que nul d'entre eux n'ait fait appel. Pour ces raisons, nous demandons à nouveau instamment au Comité spécial de faire tout son possible pour encourager le Gouvernement indonésien à permettre que l'on suive les procès qui se déroulent au Timor oriental.

En outre, nous sommes profondément inquiets pour la santé et le bien-être des détenus timorais et de ceux qui ont été libérés du centre de détention d'Atauro et d'autres centres de ce genre. Asia Watch lance une fois de plus un appel au Comité spécial pour qu'il demande instamment au Gouvernement indonésien de veiller à ce que les détenus timorais reçoivent les soins médicaux et l'alimentation nécessaires. Asia Watch lance un appel au Comité spécial pour qu'il prenne également des mesures dans le cas des détenus de l'île de Atauro qui ont été remis en liberté. Un grand nombre de ces détenus se sont vu interdire de retourner dans leurs villages. Il est arrivé, récemment, que de telles personnes soient victimes de la famine ou de la maladie. Si nous n'avons pas accès à toutes les régions du Timor, rien ne nous garantit que de telles conditions ne subsistent pas.

M. Schwartz

En conclusion, je voudrais insister sur le fait que le Comité Asia Watch est prêt à se rendre au Timor oriental depuis deux ans déjà, mais n'en a pas reçu l'autorisation du Gouvernement indonésien. Comme nous l'avons dit, le Gouvernement indonésien pense que les rumeurs concernant les droits de l'homme sont partiales et mensongères. Nous ne pouvons que réitérer notre position : si le Gouvernement indonésien veut vraiment mettre les choses au clair, il devrait permettre à la communauté mondiale de voir de première main les conditions qui existent véritablement au Timor oriental. Les sénateurs Durenberger, Moynihan et leurs 38 collègues ont résumé comme suit le problème - et sa solution possible :

"Comme certains d'entre nous l'ont noté récemment, les renseignements sur les conditions qui règnent au Timor oriental sont limités en raison de la politique de Djakarta de limiter l'accès du territoire et des contrôles officiels et du climat de peur auxquels se heurtent ceux qui s'y sont rendus. Nous croyons que la situation au Timor oriental ne pourra être éclaircie que si Djakarta permet à des missions d'organisations internationales des droits de l'homme de se rendre régulièrement dans le territoire."

Le sénateur Durenberger a déclaré, le 9 août :

"Lorsqu'une situation échappe à l'oeil du public, les pires abus peuvent se produire. Les citoyens du Timor oriental méritent de jouir des mêmes droits de l'homme fondamentaux que notre nation préconise pour le reste du monde, même si leur situation est moins connue. Je voudrais déclarer très nettement que leur triste sort ne sera pas oublié. Le fait que 39 de mes collègues et moi-même avons signé cette lettre montre que le Sénat des Etats-Unis ne détournera pas les yeux de la tragédie du Timor oriental."

A cet égard, Asia watch voudrait féliciter le Comité spécial de se préoccuper constamment des habitants du Timor oriental, et demande instamment que l'on poursuive les efforts pour observer les conditions en matière des droits de l'homme et en matière humanitaire et garantir un accès accru au territoire.

M. Schwartz se retire.

Sur l'invitation du Président, soeur Cowmeadow (Hobart East Timor Committee) prend place à la table du Comité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à soeur Mary Philip Cowmeadow.

Soeur COWMEADOW (Hobart East Timor Committee) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Hobart East Timor Committee, je voudrais transmettre notre reconnaissance au Comité de l'occasion qui nous est donnée de faire part de nos préoccupations à propos de la question du Timor oriental.

Le Hobart East Timor Committee est une organisation composée de personnes profondément préoccupées par la situation qui règne au Timor oriental; ces personnes représentent un large éventail de milieux, d'opinions politiques et de croyances religieuses.

La Fédération des soeurs de Saint-Joseph en Australie et en Nouvelle-Zélande, S. E. l'archevêque sir Guilford Young de Hobart, membre de la Conférence épiscopale australienne, et les autres organisations et individus qui appuient notre Comité et ont fait en sorte que je puisse faire cette déclaration aujourd'hui, s'intéressent également à diverses autres questions importantes. Mais ils sont fermement unis dans leur attachement aux principes sur lesquels reposent les Nations Unies et ils soulignent l'importance primordiale du rôle que joue le Comité dans la supervision du processus de décolonisation en ce qui concerne le Timor oriental.

L'objectif de ce comité des Nations Unies est de garantir que le peuple du Timor oriental sera affranchi de la servitude coloniale. Il est stipulé, dans la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, que :

"le maintien du colonialisme empêche le développement de la coopération économique internationale, entrave le développement social, culturel et économique des peuples dépendants et va à l'encontre de l'idéal de paix universelle des Nations Unies." (résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale)

Le Timor oriental est toujours sous domination coloniale; son peuple est toujours soumis à la subjugation, à la domination et à l'exploitation étrangères, et se voit dénier ses droits de l'homme fondamentaux - comme c'est d'ailleurs le cas au Samoa occidental.

Le peuple du Timor oriental a droit à l'autodétermination - un droit que l'Indonésie a méconnu et violé de façon injustifiée, lorsqu'elle a envahi le Timor oriental en décembre 1975. L'Indonésie continue de perpétrer des actions armées contre le peuple du Timor oriental. La liste de ses offensives visant à soumettre le Timor oriental esquisse un bien sombre tableau : en 1975, l'"opération Komodo" - Dragon - qui s'est traduite par le massacre de 50 000 à 80 000 personnes,

Soeur Cowmeadow

d'après le Ministre des affaires étrangères indonésien de l'époque, M. Adam Malik; en 1977, l'"opération Seroja" - Lotus - avec la participation de 40 000 soldats indonésiens, a entraîné une famine catastrophique au Timor oriental; en 1981, l'"opération Keamanan" - Sécurité - dans laquelle on a utilisé des civils du Timor oriental, notamment des hommes âgés et de jeunes garçons, comme barrière humaine pour une opération militaire qui a causé de nouvelles souffrances et de nouvelles épreuves au peuple du Timor oriental; en 1983, l'"opération Sapu Bersih" - Nettoyage - a été lancée, semant la mort encore une fois parmi la population du Timor oriental et donnant lieu à de nombreuses violations des droits de l'homme; et, à l'heure actuelle, les militaires indonésiens se livrent à une nouvelle offensive, l'"opération Kikis" - Elimination.

Ce bref résumé des activités de l'Indonésie au Timor oriental témoigne clairement de la violation flagrante des dispositions de la Déclaration de 1960 sur l'indépendance des peuples coloniaux. Il serait possible d'énumérer d'ailleurs de nombreuses autres atrocités et violations des droits de l'homme auxquelles se livre le Gouvernement indonésien au Timor oriental, mais celles-ci sont déjà bien documentées et ont été mises en lumière à maintes reprises au Comité.

Soeur Cowmeadow

Qu'il me suffise de renvoyer les membres du Comité à l'ensemble des déclarations présentées par les pétitionnaires à la dernière session du Comité, qui illustrent le vaste éventail d'actions illégales, d'abus des droits de l'homme et de contraventions aux principes des Nations Unies et du droit international dont l'Indonésie s'est rendue coupable au cours de son occupation illégale du Timor oriental. Il ne fait aucun doute que le Timor oriental est une colonie et que par conséquent il mérite de recevoir toute l'attention du Comité, dont la mission est de superviser la décolonisation.

La domination coloniale du Portugal au Timor oriental a été usurpée par l'Indonésie en décembre 1975, bien que l'Indonésie prétende pitoyablement que la population du Timor oriental aurait recherché son indépendance par le biais d'une intégration à l'Indonésie. C'est méconnaître que la population du Timor oriental s'est déclarée indépendante le 28 novembre 1975; c'est oublier que l'Indonésie a effectué une invasion militaire massive, et c'est méconnaître que ce que représente la loi sur l'intégration de 1976 n'est qu'un simulacre de loi. Pourtant, le Gouvernement indonésien espère faire croire à la communauté internationale que les habitants du Timor oriental ont réalisé leur aspiration à l'indépendance alors qu'ils ont été contraints de devenir un simple appendice de l'Indonésie.

Le Gouvernement indonésien a peut-être été en mesure de tromper ses propres citoyens, moyennant la censure de la presse et la répression militaire, et de leur faire croire que le Timor oriental est devenu la 27e province de l'Indonésie, mais il ne peut certainement pas tromper la communauté internationale. Au début de l'année, le Hobart East Timor Committee a demandé à tous les pays qui disposent d'une représentation diplomatique en Australie de faire connaître leur position sur la question du Timor oriental et de faire savoir s'ils étaient prêts à appuyer le rôle que jouent les Nations Unies dans la protection du droit à l'autodétermination de la population du Timor oriental. Aucune nation ne s'est montrée prête à reconnaître les prétentions de l'Indonésie. Certaines des réponses fournies ont été les suivantes :

Suède :

"L'appui de la Suède au principe de l'autodétermination est bien connu. A notre avis, ce principe a été méconnu par l'Indonésie lors de son invasion du Timor oriental en 1975."

Grande-Bretagne :

"La Grande-Bretagne ne reconnaît pas la souveraineté de l'Indonésie sur le Timor oriental."

Allemagne occidentale :

"Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne ne reconnaît pas l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie."

Ces trois Membres des Nations Unies ont donc, sur la question du Timor oriental, déclaré catégoriquement qu'ils ne reconnaissent pas à l'Indonésie le droit d'intégrer le Timor oriental. Cependant, ils semblent, hélas, incapables d'exprimer leur position à l'Assemblée générale puisqu'ils s'abstiennent de voter sur cette question. Peut-être leur réticence à voter conformément à leurs déclarations tient au fait qu'ils ont conclu avec l'Indonésie des accords très lucratifs de livraisons d'équipement militaire à ce pays qui utilise les armes qui lui sont fournies dans ses guerres contre le peuple du Timor oriental.

Il serait bon pour tous les pays qui se trouvent dans cette situation de revoir les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, car à chaque fois qu'une nation agit en contradiction avec l'engagement qu'elle a pris de respecter le droit international l'autorité et l'efficacité des Nations Unies de créer un monde plus pacifique s'en trouvent diminuées.

Le ridicule des prétentions de l'Indonésie et la façon dont elle a violé les règles de conduite que les Membres des Nations Unies doivent respecter ont déjà été dénoncés. Il faut également examiner les tentatives faites délibérément par l'Indonésie pour entraver l'exercice par les Nations Unies de leur rôle au Timor oriental. L'Indonésie a déclaré à maintes reprises qu'elle oeuvre à l'élimination de la question du Timor oriental de l'ordre du jour des Nations Unies. Il devrait être inacceptable qu'un de ses membres s'efforce ainsi d'empêcher le Comité de jouer son rôle.

Un article a été publié dans un journal indonésien, Kompa, après la session tenue par le Comité l'année dernière sur le Timor oriental, selon lequel M. Ali Alatas, Représentant permanent de l'Indonésie auprès des Nations Unies, aurait dit que l'Indonésie s'était efforcée de frayer la voie au retrait de la question du Timor oriental de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Il aurait également dit que le report continu de l'examen de la question ne pouvait que servir les intérêts de l'Indonésie étant donné qu'il offrait à celle-ci de meilleures chances d'éliminer la résistance au contrôle indonésien sur le Timor oriental.

Les observations de M. Alatas sont intéressantes : premièrement, il reconnaît l'utilité du processus des Nations Unies pour réaliser les objectifs de l'Indonésie, qui entraîneraient un accroissement des souffrances et de l'oppression dont est victime le peuple du Timor oriental; et, deuxièmement, il laisse entendre

Soeur Cowmeadow

que plus les Nations Unies consacrent de temps à des discussions que l'Indonésie peut ignorer, plus l'Indonésie a la chance de renforcer son rôle colonial. L'Indonésie ne soutient-elle pas depuis 11 ans que la population du Timor oriental est heureuse de faire partie de l'Indonésie et que si le Timor oriental est fermé au monde extérieur c'est simplement en raison de son sous-développement économique? Pourquoi, alors, l'Indonésie a-t-elle besoin de gagner du temps? Manifestement, c'est dans l'espoir d'éteindre l'aspiration à l'indépendance de la population du Timor oriental, telle que manifestée par la lutte du FRETILIN qui remonte à 11 ans et demi.

Le peuple du Timor oriental continue de rejeter la domination coloniale de l'Indonésie, tout comme le peuple de l'ouest de la Papouasie. En dépit des tortures, des assassinats et de la répression, il reste déterminé à obtenir sa libération après l'une des périodes les plus honteuses de la domination coloniale des temps modernes. Il ne fait aucun doute que le peuple du Timor oriental doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination, car il s'agit d'un droit fondamental de tous les peuples coloniaux. Au Timor oriental, le peuple est conscient de ce droit et continue de lutter à la fois à l'intérieur du pays pour obtenir sa liberté et à l'extérieur pour gagner l'appui et la reconnaissance de la communauté internationale à son droit inaliénable.

Le Comité a la tâche importante de promouvoir le processus de décolonisation. C'est une tâche qui exige que tous les moyens devant aboutir à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux soient utilisés en ce qui concerne le Timor oriental. Les Nations Unies doivent agir en engageant l'Indonésie à retirer son armée d'occupation pour que des personnes indépendantes, agissant sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies, puissent préparer et superviser un acte d'autodétermination comme celui que prévoient les procédures bien connues des Nations Unies. L'Indonésie ne doit pas être partie à la réalisation d'une telle procédure; elle n'a aucun rôle légitime à jouer au Timor oriental. L'avenir du Timor oriental est une question que la population du Timor oriental doit pouvoir trancher sans crainte ni coercition.

Pour terminer, j'ajouterai que le Timor oriental demeure un territoire colonial. Si le Portugal demeure la Puissance administrante légale, c'est l'Indonésie - la puissance envahissante et par conséquent la puissance illégale - qui en fait se livre à une administration coloniale. La question du Timor oriental relève de la juridiction du Comité et c'est à ce comité d'assumer ses

Soeur Cowmeadow

responsabilités en ce qui concerne l'avenir du Timor oriental. L'ONU peut soit s'acquitter de ses obligations à l'égard de peuple du Timor oriental en tant que peuple colonisé, soit se rendre complice de la poursuite de l'un des régimes coloniaux les plus anachroniques, les plus répressifs et les plus honnis du monde actuel. Nous espérons que les Nations Unies continueront de se montrer aptes à oeuvrer énergiquement au respect des droits du peuple du Timor oriental.

Soeur Mary Philip Cowmeadow se retire.

Sur l'invitation du Président, Mlle Sidney Hones (Amnesty International) prend place à la table des pétitionnaires.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à Mlle Sidney Jones.

Mlle JONES (Amnesty International) (interprétation de l'anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée encore une fois de faire connaître au Comité l'inquiétude d'Amnesty International au sujet du Timor oriental.

Amnesty International oeuvre à la libération de prisonniers de conscience qui ont été arrêtés pour avoir exprimé sans violence leurs convictions politiques et religieuses. Notre organisation s'efforce d'obtenir pour les prisonniers politiques des procès prompts et justes et la fin des tortures et des autres formes de traitement cruel, inhumain et dégradant ainsi que des punitions, telle que la peine capitale. L'autodétermination en soi ne relève pas du mandat d'Amnesty International; cependant, nous sommes convaincus que les considérations relatives aux droits de l'homme doivent intervenir dans un examen plus large de la question du Timor oriental qui se déroule aux Nations Unies.

Mlle Jones

La situation des droits de l'homme au Timor oriental continue de susciter des inquiétudes. Il est difficile de rassembler et d'évaluer les renseignements sur les droits de l'homme, étant donné que l'accès au territoire est restreint, que la presse est soumise à des contrôles très stricts et que les communications postales et téléphoniques sont surveillées. En dépit de ces contraintes cependant, Amnesty International a reçu des informations concernant des exécutions extra-judiciaires et des tortures en 1986 et en 1987. Nous continuons à avoir des inquiétudes sur l'impartialité des procès des personnes arrêtées, qui sont soupçonnées d'avoir des liens avec FRETILIN et sur le fait que le Gouvernement indonésien n'a pas fait d'enquêtes sur le sort de milliers d'habitants du Timor oriental qui ont disparu ou ont été exécutés dans les quelque 12 années qui ont suivi l'invasion indonésienne. A la connaissance d'Amnesty International, il n'y a pas eu une seule personne qui ait été poursuivie pour des présomptions de violations de droit de l'homme au Timor oriental, en dépit du fait que le Gouvernement a admis que certaines erreurs auraient pu avoir été commises.

Par ailleurs, certaines des préoccupations dont nous avons fait part l'année dernière au Comité ont été apaisées. Amnesty International se félicite en particulier de la fermeture de l'île de Atauro comme lieu de détention. Au moment où il était le centre de détention le plus peuplé, en 1982, la population pénitentiaire à Atauro s'élevait à plus de 4 000 personnes. A la fin de 1986, le nombre de détenus était tombé à environ 650 et le processus de transfert des détenus sur l'île principale semble avoir pris fin vers la mi-1987.

Il n'a pas été possible de vérifier les rapports les plus récents reçus par Amnesty International concernant des exécutions extra-judiciaires, du fait que l'accès aux informations est très restreint, comme je l'ai déjà mentionné. Nous croyons cependant que ces allégations sont suffisamment graves pour mériter une enquête approfondie.

Le 23 février 1986, par exemple, le dénommé Armando, du village de Bolara, qui était détenu à Ossu, Viqueque, a été tué après avoir été capturé au cours d'une tentative d'évasion. Cette évasion se serait produite apparemment deux jours après une attaque du FRETILIN contre une clinique médicale proche. Armando aurait été poignardé à l'intérieur de la prison par un officier militaire et un membre de la milice civile.

Mlle Jones

Le 3 mars 1986, d'après les sources de Amnesty International, un chef de tribu de Maluro, Lore, Viqueque, dénommé Vaxu Tani, aurait été tué par des membres du premier bataillon de Marines. Il se serait opposé à ce que l'on coupe les plants de manioc, l'une des nourritures de base autochtones, que les fusilliers marins voulaient couper, sous prétexte qu'ils fournissaient un abri au FRETILIN. Il a été arrêté, emmené à Los Palos par avion et aurait été tué par les officiers qui l'accompagnaient.

Le 4 septembre 1986, Julio Sarmento, de Mauxiga, Hatubulico, Ainaro, aurait été tué par des membres des Forces spéciales indonésiennes pendant sa détention à Ainaro. D'après des rapports non confirmés reçus par Amnesty International, Julio Sarmento aurait été blessé en participant à une attaque du FRETILIN, à Holorua, Same. D'après ces rapports, il aurait alors été emmené dans un poste des Forces spéciales à Ainaro, où il aurait été torturé pendant son interrogation et fusillé.

D'autres rapports de torture sont parvenus à l'attention d'Amnesty International. Aleixo Gutteres, qui était un ancien membre du parti politique Uniao Democratica Timorese (UDT), a été arrêté, probablement vers le milieu de 1986, par les services de renseignements militaires (Satgas Intel). Il était responsable du sous-district ou camat de Maubisse et on l'aurait accusé de collaborer avec le FRETILIN. Il a été emmené à Dili, dans une maison, occupée par les services du KOTIS, qui est le service de renseignements du commandement militaire régional, où il aurait été gravement battu et torturé, brûlé par des cigarettes. Il a été traduit en jugement à Dili en octobre ou novembre 1986 et finalement condamné; la longueur de sa sentence n'est pas connue. Il est actuellement détenu dans la prison de Comarca.

Vicente de Sousa, un infirmier à la retraite d'une cinquantaine d'années, qui travaillait avec l'église catholique à Dili, a été arrêté par des officiers militaires indonésiens le 14 février 1987. Il aurait été accusé d'avoir profané une statue devant l'église de Notre Dame de Fatima, à Dili, acte attribué par beaucoup à des soldats indonésiens. On ne sait pas vraiment qui est le responsable. Vicente de Sousa aurait été emmené dans la maison des services du KOTIS, à Mandarin, sur la route de l'aéroport où il aurait été battu et plongé dans une citerne. Il a été relâché au bout d'une semaine, grâce à l'intervention d'écclésiastiques.

Mlle Jones

L'expérience d'Amnesty International indique que les risques de tortures sont particulièrement importants pour les habitants du Timor oriental qui sont arrêtés et interrogés par les militaires indonésiens dans les commandements du district ou du sous-district autour de la capitale de Dili. Ces personnes peuvent être détenues pendant des mois d'affilée dans des postes militaires locaux avant d'être relâchées ou transférées à Dili. Par exemple, le 22 février 1986, un jeune homme nommé Manu Russo, de Uabubo, Viqueque, a été arrêté par le Groupe 4 des Forces spéciales indonésiennes, à la suite de l'attaque contre une clinique dont j'ai déjà parlé. Il aurait été gravement torturé par des brûlures de cigarettes, submergé en partie dans une citerne et n'aurait pas reçu de nourriture pendant deux jours. Il était détenu à Ossu, Viqueque, au milieu de 1986; Amnesty International ne sait pas s'il a été remis en liberté par la suite.

Nous croyons que conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme, le Gouvernement indonésien a l'obligation de faire des enquêtes sur ces allégations de torture et de meurtres, d'entreprendre des poursuites judiciaires contre tout suspect, et de châtier ceux qui sont responsables. Amnesty International se féliciterait de tout indice montrant que le Gouvernement indonésien a pris de telles mesures; le fait qu'il ne semble pas l'avoir fait suscite de graves inquiétudes quant à son respect des droits de l'homme internationalement reconnus, telle que la Convention des Nations Unies contre la torture et autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou dégradants.

Amnesty International continue de se préoccuper de l'impartialité des procès qui se déroulent au Tribunal de district de Dili, de personnes que l'on soupçonne d'avoir des liens avec le FRETILIN. Nous continuons de nous inquiéter de ce que les accusés ne semblent avoir d'autre choix pour se faire défendre que les équipes de juristes nommées par le gouvernement. Jusqu'au procès d'Aleizo Gutteres, vers la fin de 1986, aucun prisonnier du Timor oriental n'avait plaidé coupable ou présenté d'appel, ce qui laisse à penser que les procédures judiciaires n'ont peut-être pas été comprises comme il faut. Bien que les procès soient normalement ouverts au public, aucun observateur étranger n'a été autorisé à y assister, et à la connaissance d'Amnesty International, il n'y a pas eu de procès dont on ait parlé dans la presse depuis qu'une délégation de journalistes étrangers avait été brièvement autorisée à se rendre dans la salle du tribunal en 1985. Les efforts répétés d'Amnesty International pour obtenir des transcriptions de documents utilisés dans ces procès ont échoué. Par l'intermédiaire de ses ambassades, le

Mlle Jones

Gouvernement indonésien a prononcé une déclaration en décembre 1986, selon laquelle, bien que les audiences de tribunal soient ouvertes au public, l'Indonésie ne tolérerait pas que l'on s'ingère dans ses affaires intérieures et n'accepterait pas de demandes émanant d'organisations étrangères d'envoyer des missions spéciales pour assister à ces procès.

Dans sa dernière déclaration au Comité, Amnesty International a exprimé son inquiétude au sujet de 43 prisonniers du Timor oriental qui avaient été envoyés à Djakarta pour purger leur peine et qu'on avait empêchés de voir leurs familles et leurs amis. Amnesty International se félicite ainsi des rapports selon lesquels Domingas da Costa, une femme du Timor oriental qui était détenue à la prison de Tangerang en dehors de Djakarta depuis 1984, a été ramenée à Dili en juillet 1987 pour y purger le reste de sa peine. Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien d'assurer le transfert de tous les autres prisonniers du Timor oriental qui se trouvent à Djakarta, pour qu'ils retournent à Dili et puissent communiquer plus facilement avec leurs familles.

Amnesty International est profondément préoccupée du fait que le Gouvernement indonésien n'a pas mené d'enquêtes sur les cas de disparitions et d'exécutions extra-judiciaires qui se sont déroulés au Timor oriental les dix dernières années. Des listes de noms ont été soumises au Gouvernement par Amnesty International et par d'autres organisations, mais aucune enquête ne semble avoir été entreprise dans aucun de ces cas. En décembre 1986, le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions involontaires ou forcées a fait savoir dans un rapport que le Gouvernement indonésien n'avait donné aucune réponse au sujet des 67 dossiers que le Groupe de travail lui avait communiqués. Dans certains cas toutefois, Amnesty International a pu avoir des nouvelles sur le sort de personnes considérées disparues. Sur 71 individus figurant dans le rapport de 1985 d'Amnesty International sur le Timor oriental, qui auraient disparu ou été exécutés depuis août 1983, on en a trouvé 10 vivants; ils étaient tous détenus par les militaires au moment où l'on a signalé leur disparition.

Mlle Jones

Il est essentiel qu'on fasse connaître le sort de tous ceux qui figurent sur la liste des disparus ou l'endroit où ils se trouvent et cela permettrait d'apaiser les inquiétudes de leurs familles, qui ont le droit de savoir. Amnesty International pense qu'il faut enquêter d'urgence sur ces disparitions, étant donné que plusieurs familles auraient été informées l'an dernier de la mort de membres de leur famille portés disparus, sans autres explications. Aux alinéas a) et b) du paragraphe premier de la résolution 33/173 du 20 décembre 1978, l'Assemblée générale des Nations Unies demande à tous les gouvernements :

"Quand sont signalés des cas de disparition forcée ou involontaire de personnes, de consacrer des moyens suffisants à la recherche de ces personnes et d'entreprendre des enquêtes diligentes et impartiales;"

et

"De veiller à ce que les autorités ou organismes chargés de l'ordre public et de la sécurité aient à répondre entièrement, notamment devant la loi, de la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs, cette obligation étant étendue à la responsabilité légale en cas d'excès injustifiables qui conduiraient à la disparition forcée ou involontaire de personnes et à d'autres violations des droits de l'homme;"

Les violations des droits de l'homme au Timor oriental se poursuivent. On continue de signaler des cas de torture et des exécutions extra-judiciaires. L'impartialité des jugements rendus dans les procès des prisonniers politiques ne cesse d'être remise en question. Amnesty International estime que la communauté internationale doit insister afin que des mesures immédiates soient prises pour veiller à ce que les droits fondamentaux de la population du Timor oriental soient respectés.

Mlle Jones se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Jonathan Head (TAPOL, The Indonesian Human Rights Campaign) prend place à la table des pétitionnaires.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Head.

M. HEAD (TAPOL, The Indonesia Human Right Campaign) (interprétation de l'anglais) : En ma qualité de représentant du TAPOL, The Indonesia Human Rights Campaign, dont le siège est à Londres, je suis reconnaissant au Comité de me donner l'occasion de présenter un exposé sur la tragédie persistante du peuple du Timor oriental, dont le pays a été brutalement envahi par les forces indonésiennes il y a près de 12 ans, et qui continue de vivre sous la botte du colonialisme indonésien. Avec la permission du Comité, je vais traiter des quatre thèmes suivants : la structure du contrôle indonésien sur le Timor oriental, le contrôle des naissances,

les programmes de transmigration ou la dépopulation et repopulation du Timor oriental et les élections générales illégales d'avril 1987.

Je vais commencer par le contrôle indonésien et le statut spécial du Timor oriental. En tant que prétendue 27e province, le Timor oriental est administré d'une façon qui se distingue de celle dont sont administrées les autres provinces de l'Indonésie. C'est la position du Timor oriental en tant que territoire colonial qui explique son statut spécial.

Le trait le plus distinctif en est sa structure militaire unique. En effet, le Timor oriental relève d'un commandement militaire spécial, le Kommando Operasi Keamanan Timor Timur, ou Commandement des opérations de sécurité du Timor oriental, ou Kopskam Timentim, pour abréger, qui est directement subordonné au quartier général des forces armées à Djakarta. Le commandant actuel, le général Mantiri, comme son prédécesseur, est également commandant de la première Division d'infanterie de Kostrad, commandement stratégique de l'armée. Cette division est la force de combat la plus avancée et la mieux équipée de l'Indonésie et dispose d'un ensemble complet d'unités militaires - infanterie, tanks, force de frappe, forces de déploiement rapide, ainsi que des unités d'appui maritimes et aériennes. Ces deux commandements entre les mains d'un seul général témoignent de la mesure dans laquelle le Timor oriental est traité comme une zone de guerre, présentant des problèmes de sécurité particuliers pour les forces d'occupation.

L'administration civile du territoire est également très distincte. Contrairement à toute autre province indonésienne, il existe, outre les services de l'administration provinciale, une équipe spéciale basée à Djakarta, appelée Equipe Pelaksana Pembangunan Pusat Timor Timur, ou Equipe d'application centrale pour le développement du Timor oriental. Cette équipe coordonne les diverses activités départementales au Timor oriental. Au Timor oriental, cette coordination est entre les mains de l'Equipe Pelaksana Pembangunan Daerah, ou Equipe d'application régionale pour le développement, qui, d'après le Gouverneur Carrascalao, est chargée de "coordonner la politique relative à l'administration, au développement et à la restauration de la sécurité". Ce fait témoigne du lien étroit entre les activités très vantées de l'Indonésie en matière de développement au Timor oriental et ses intérêts en matière de sécurité.

Pour l'extérieur, l'administration provinciale, sous la direction de son gouverneur, homme énergique et cultivé, Mario Viegas Carrascalao, est l'organe chargé du fonctionnement de l'administration du Timor oriental. En réalité, le pouvoir est entre les mains du Kopskam Timentim et de son haut commandement à Djakarta, qui travaille au centre avec l'Equipe Pelaksana Pusat. Carrascalao a

récemment déclaré à un journaliste japonais que son autorité en sa qualité de gouverneur était extrêmement limitée. "Tout est décidé, en fait, sous les directives des militaires", a-t-il dit.

D'importantes modifications sont en cours dans la structure du Gouvernement au Timor oriental. Depuis le 1er avril 1987, le territoire est divisé en trois régions s'agissant du développement, chacune relevant d'un gouverneur adjoint. La première, la région orientale, englobe Baucau, Viqueque, Lautem et Manatuto, Baucau étant le centre de croissance. La deuxième, la région centrale, englobe Ermera, Liquica, Aileu et Manufahi, Ermera étant le centre de croissance. La troisième, située à l'ouest, est centrée à Maliana et englobe Bobonaro, Oecusse, Ainaro et Kovalima. Les trois gouverneurs adjoints sont des officiers de l'armée : le colonel Daryono, le lieutenant-colonel Hidayat et le lieutenant-colonel Ginting. Cette nouvelle structure diminue encore le rôle administratif du Gouverneur Carrascalao, et, en fait, court-circuite les 13 unités administratives de deuxième niveau ou districts - kabupaten - dont est composé le territoire.

L'autre réorganisation importante affecte les villages, ou zones de repeuplement. Selon les stratégestes militaires et leurs conseillers technocratiques à Djakarta, la structure administrative actuelle, un legs de l'ère coloniale portugaise, est trop lourde et doit être simplifiée. A l'heure actuelle, il y a 13 districts - kabupaten -, 62 sous-districts - kecamatan - et 1 873 villages. Dans la plupart des cas, les villages sont en fait des zones de repeuplement qui ont été créées à la fin des années 70 à des fins de sécurité. On a annoncé, l'an dernier, des plans visant à regrouper les villages dans des unités plus larges, réduisant ainsi le nombre de villages à 412.

Les nouveaux villages seraient normalisés par la taille, chacun ayant une population de 300 familles. Ainsi, par exemple, Basoeki Adisukma, chef du bureau de transmigration du Timor oriental, a annoncé que 300 familles des villages de Ariana et Uaibobo seraient transplantées dans un seul village. Basoeki a annoncé par ailleurs que ce programme massif de redéploiement des agriculteurs du Timor oriental fraierait la voie à un nouvel afflux d'émigrants venus de l'Indonésie.

La réduction du nombre des villages fait partie de la stratégie de l'armée pour assurer un contrôle plus étroit sur la population, dans un système où les objectifs de sécurité et les objectifs de développement économique vont de pair. Ce programme va une fois de plus entraîner des bouleversements importants pour le peuple du Timor oriental, qui a déjà connu à maintes reprises des programmes de transplantation entre les mains des colons indonésiens. Un nombre de villages

M. Head

inférieur permettra une présence plus importante des troupes territoriales dans chaque centre de population, ce qui rendra plus efficace la tâche de gestion économique de l'armée. Lorsque le colonel Yunus Yosfiah, chef du Commandement militaire régional de Wira Dharma au Timor oriental - Koren - a dit que la meilleure façon d'affronter la résistance armée était d'améliorer les conditions de vie, il révélait en fait la mesure dans laquelle les programmes économiques sont destinés à servir des objectifs de sécurité.

M. Head

Les effectifs de l'armée territoriale stationnés dans chaque village s'occuperont d'activités civiques qui s'ajouteront à leurs activités de sécurité. En fait, les forces armées sont déjà engagées dans les opérations appelées ABRI masuk desa, les "forces armées entrent dans les villages", programme au cours duquel les troupes effectuent des tâches spéciales dans les villages : construction de routes, de ponts et réalisation d'autres projets. Ces projets servent avant tout les besoins de l'armée en matière de routes et de communications.

Au niveau provincial, les efforts de développement économique portent sur certains programmes spéciaux, le principal étant les migrations et le programme de la planification de la famille, dont je parlerai plus tard. Le Gouverneur Carrascalao semble s'être fixé certaines autres priorités, qui ont peu de chances de réussir. Il se plaint souvent du manque d'emplois pour les jeunes du Timor oriental qui sont diplômés d'écoles indonésiennes du Timor oriental et de Java. Cela tient au fait qu'à tous les niveaux les postes dans la fonction publique et ailleurs sont occupés par des Indonésiens.

Son autre souci est la corruption qui règne parmi les fonctionnaires indonésiens du Timor oriental. Il estime que 40 % des fonds pour le développement sont détournés par les fonctionnaires gouvernementaux. Comme on le dit au Timor oriental, l'argent va de Djakarta à l'aéroport de Dili et repart ensuite directement à Djakarta.

Mon deuxième point concerne la dépopulation et la repopulation au Timor oriental. Devant l'opposition résolue du peuple à son intégration à l'Indonésie, les autorités indonésiennes s'emploient activement à dépeupler et à repeupler le Timor oriental. La dépopulation a commencé avec la guerre génocidaire menée contre le Timor oriental; à la fin de 1979 on comptait que cette guerre avait coûté la vie à 200 000 personnes, près d'un tiers du nombre d'habitants avant l'invasion. La dépopulation est actuellement poursuivie au moyen d'un contrôle des naissances exercé dans le cadre d'un programme de planification familiale. L'instrument de la repopulation est un programme de transmigration officiel, qui s'accompagne d'un mouvement de migration spontané.

S'agissant du programme du contrôle des naissances, il est imposé aux familles du Timor oriental contre leur volonté. Traditionnellement, la population du Timor oriental préfère les grandes familles, préférence que les nombreuses pertes humaines enregistrées ces 11 dernières années ont encore renforcée. La religion catholique largement répandue renforce encore cette opposition au contrôle des naissances.

M. Head

Le programme a été fermement critiqué par Mgr Carlos Filipe Ximenes Belo, administrateur apostolique du Timor oriental, dans une lettre pastorale du 3 mars 1985, dans laquelle il s'est plaint que les responsables de la planification familiale :

"se contentent de distribuer la pilule à des personnes ignorantes ou de faire des piqûres à des femmes qui ne connaissent pas les conséquences de la substance injectée 'afin de toucher le plus grand nombre possible de personnes'."

Il a accusé les responsables de ce programme de distribuer sans discernement des contraceptifs, suscitant des "sentiments de peur et de gêne ... parmi les chrétiens".

En avril 1985, le siège du bureau provincial de l'Institut national de planification familiale (BKKBN) a été ouvert. La construction de l'édifice a été pratiquement financée par la Banque mondiale. Le TAPOL a protesté énergiquement contre l'appui apporté par la Banque mondiale à un programme de contrôle des naissances au Timor oriental. Non seulement, il constitue un affront au peuple du Timor oriental, déjà frappé par un dramatique déclin démographique, mais viole la position officielle des Nations Unies qui ne reconnaît pas le Timor oriental comme faisant partie de l'Indonésie.

La preuve que les femmes du Timor oriental s'opposent au programme est devenue publique lorsque deux prêtres catholiques du Timor oriental, Mariano Soares et Joseph Capital, ont déclaré au docteur Haryono Suyono, responsable du BKKBN, que les femmes du Timor oriental se refusaient à utiliser des contraceptifs. Bien que le docteur Haryono ait convenu que l'abstinence, méthode que favorise l'Eglise, pourrait jouer un rôle, aucun changement n'est intervenu pour ce qui est des contraceptifs. En août dernier, un responsable du BKKBN, dans le district du Timor oriental, s'est plaint que 6,5 % seulement des couples de la région en âge de procréer - 696 sur les 10 521 - avaient accepté les pratiques de contrôle des naissances.

Le BKKBN du Timor oriental a l'intention de recruter 7 000 nouvelles adeptes d'ici à mars 1988, ce qui porterait le nombre de femmes participant au programme à 11 000. D'après le BKKBN, il y a au Timor oriental 80 000 couples en âge de procréer. Le programme de contrôle des naissances est sur le point d'achever sa première phase et 15 % des familles en âge de procréer - 12 000 couples - se rallieraient alors aux méthodes contraceptives.

M. Head

Le docteur Haryono justifie les plans mis sur pied pour intensifier le contrôle des naissances au Timor oriental en invoquant la contribution qu'il apporterait à l'amélioration de la santé des mères et des enfants au Timor oriental, où le taux de mortalité est exceptionnellement élevé. D'après lui, le taux de mortalité parmi les femmes lors de la grossesse et de l'accouchement est de 20 à 25 %. Les fonctionnaires indonésiens se réfèrent fréquemment au taux de mortalité alarmant parmi les nouveau-nés, mais les chiffres publiés dans la presse sont trop imprécis pour servir à des fins statistiques.

Les informations obtenues des sources de résistance à Dili témoignent cependant que le taux élevé de mortalité parmi les femmes pendant la grossesse et l'accouchement découle directement du programme de contrôle des naissances. Elles soulignent que la pilule contraceptive et les stérilets sont distribués gratuitement, que les femmes enceintes sont souvent encouragées à subir un traitement dont les conséquences nuisibles pour les ovaires et le fœtus entraînent des fausses-couches. Ces femmes évitent donc de se rendre dans les cliniques prénatales ou d'accoucher en maternité; s'il y a des complications, les risques sont très élevés. Les infections des ovaires sont souvent enregistrées chez les femmes qui utilisent les contraceptifs sans supervision et qui doivent souvent subir une ablation des ovaires. Il est recommandé à des jeunes mariées de se faire stériliser; on leur dit que cela améliorera leur santé et les gardera jeunes. Dans les écoles, les collèges et les services de protection de la famille, des campagnes sont organisées en faveur du contrôle des naissances et pour souligner les avantages que présentent les familles peu nombreuses. Les femmes qui pratiquent le contrôle des naissances souffrent d'anémie, d'hémorragies et d'autres maux qui sont souvent fatals. Alors que la pilule contraceptive et les stérilets sont distribués gratuitement, les soins médicaux nécessaires à des maladies mineures sont rares et extrêmement onéreux. Une consultation chez un médecin coûte au moins 5 000 rupiahs. Les services et le personnel médicaux au Timor s'occupent avant tout du contrôle des naissances et accordent peu d'attention aux soins de santé et au traitement des maladies.

L'imposition du contrôle des naissances aux femmes du Timor oriental est une grave violation des droits civiques. Loin de remédier au taux élevé de mortalité parmi les femmes du Timor oriental en âge de procréer, le contrôle des naissances est une cause importante, sinon la principale, de cette mortalité.

J'en viens maintenant au programme des transmigrations et des migrations spontanées. La dépopulation s'accompagne en même temps d'une repopulation du Timor oriental avec des Indonésiens. Cette politique revêt deux formes : le programme officiel de transmigration - l'installation d'agriculteurs en provenance de Java ou d'autres îles très peuplées sur les sites agricoles - et une migration spontanée, qui gonfle la population des zones urbaines.

Pour l'instant la transmigration officielle au Timor oriental ne progresse que lentement, du fait qu'une grande part des terres fertiles au-delà des villes et des routes reste encore sous contrôle des forces armées de résistance. Depuis 1982, 825 familles ont été transplantées au Timor oriental, dont 399 familles venant de l'extérieur - essentiellement de Bali - et 426 familles du Timor oriental - appelées des translocales. Les principaux sites de transmigration sont Bobonaro et Kovalima, qui se trouvent près de la frontière de Timor occidental, qui a été pacifié lors de la guerre conquête de l'Indonésie. En outre, 100 familles de la East Java Christian Church, à Jember, ont été réinstallées à Viqueque.

A la fin de 1986, le chef du bureau de transmigration du Timor oriental a annoncé des plans en vue d'une augmentation sensible de la transmigration dans l'ensemble du Timor oriental, déclarant que cela était devenu possible compte tenu de l'amélioration très nette de la sécurité. Le programme exigerait en premier lieu la réinstallation de nombreuses familles du Timor oriental, déjà déplacées à plusieurs reprises, afin de libérer des terres pour les nouveaux transmigrants. Le premier site serait aménagé près de Baucau et accueillerait 300 familles.

Bien que le Gouverneur Carrascalao appuie la transmigration, il se préoccupe vivement du fait que le mode d'agriculture de ces nouveaux agriculteurs l'emportera sur celui des Timorais. Il parle de la nécessité d'un juste équilibre dans le domaine de la propriété terrienne entre les nouveaux venus et les agriculteurs locaux, et il a parlé d'un rapport de quatre à un en faveur des Timorais pour empêcher que les nouveaux venus puissent dominer l'agriculture.

Carrascalao aurait également déclaré que d'ici à l'an 2000, la population du Timor oriental atteindrait 1 million d'habitants. Si cela devait s'avérer, la moitié de la population du Timor oriental serait alors indonésienne.

Les prévisions de Carrascalao pourraient sembler fantaisistes si l'on ne tenait compte que des chiffres officiels sur la transmigration. Cependant, elles pourraient s'avérer, compte tenu de l'important afflux des migrants spontanés au Timor oriental venus de toutes les parties de l'Indonésie. Nombre de soldats, fonctionnaires et enseignants indonésiens qui vivent et travaillent à Dili et dans d'autres villes ont amené avec eux leurs familles, certains avec l'intention de

M. Head

s'installer. Les Indonésiens de tous les milieux ont déménagé au Timor oriental, s'emparant des commerces, des entreprises de construction et de l'artisanat - y compris tailleurs et cordonniers. Cet afflux a transformé Lospalos, Viqueque, Baucau, Manatuto, Ermera, Ainaro, Liquica, et en particulier Dili, en villes indonésiennes.

Un journaliste indonésien a décrit la façon dont la ville de Dili s'est transformée. Il est maintenant impossible de la distinguer d'une ville provinciale indonésienne. Tous les aliments traditionnels dans différentes parties d'Indonésie - Soto Makasar, martabak, gado-gado siram, pisang goreng, es teler et sate kambing - s'achètent maintenant dans les rues de Dili. Une telle évolution n'a été possible qu'avec l'arrivée de nombreux vendeurs ambulants venus de toutes les régions d'Indonésie. Ce genre de détail est symptomatique du phénomène de cet important afflux d'Indonésiens.

M. Head

Des sources de résistance à Dili estiment que personne, pas même le Gouverneur Carrascalao ne sait combien d'Indonésiens ont envahi le Timor oriental ces dernières années. Le chiffre pourrait aller jusqu'à 20 000. Les habitants du Timor oriental sont évidemment très perturbés par cet afflux. C'est avec une profonde amertume qu'ils voient les nouveaux-venus faire leur chemin, s'emparer de leurs boutiques, s'imposer sur les marchés, gonfler la population urbaine, alors qu'eux-mêmes sont l'objet de pressions constantes pour maintenir leur population au plus faible niveau. Le seule logique de cette évolution est celle d'une puissance coloniale, décidée à noyer ses sujets coloniaux déloyaux dans l'ensemble des citoyens loyaux et de confiance.

Mon dernier point concerne l'élection illégale d'avril 1987. L'Indonésie a saisi l'occasion de ses élections générales parlementaires, en avril 1987, pour forcer le peuple du Timor oriental à participer, au Timor oriental, à des élections au Parlement (DPR) et aux assemblées "provinciales" et de district, connues respectivement sous les noms de DPRD-I et DPRD-II. Ces élections ont été l'occasion d'une campagne d'intimidation contre la population. Depuis la fin de 1986 jusqu'au jour du scrutin, le 23 avril 1987, une atmosphère de pression intense régnait, pour que tout le monde vote et que le parti du Gouvernement, le Golkar, obtienne une écrasante majorité des voix au Timor oriental.

Les deux personnalités les plus importantes dans le Gouvernement, le Général Benny Murdani, Commandant en chef des forces armées, et Mochtar Kusumaatmadja, Ministre des affaires étrangères, qui étaient en tête de liste des candidats du Golkar pour le Timor oriental, se sont rendus à deux reprises au Timor oriental au cours des semaines précédant le scrutin, pour assurer que les élections se dérouleraient sans troubles et pour donner l'impression au monde extérieur que la population accueillait avec enthousiasme cette occasion de voter. Le général Murdani s'est rendu une deuxième fois au Timor oriental, en compagnie du Lieutenant-Général Sudradjat, chef adjoint des forces armées, du Lieutenant-Général Soegiarto, commandant chef pour les affaires sociales et politiques, et du Major-Général Rajaguguk, commandant la IXe région militaire Udayana, dont la base est à Bali. Il s'agissait d'une inspection sur les lieux pour vérifier les dispositifs de sécurité au cours des derniers jours des élections. Des mesures spéciales de sécurité étaient prévues depuis longtemps pour protéger les élections contre des attaques par les forces de guérilla et contre d'éventuels boycottages par la population civile. Des renforcements ont porté les effectifs à 30 bataillons.

M. Head

Des rapports émanant de la résistance à l'intérieur du Timor oriental décrivent jusqu'où sont allées les autorités d'occupation pour intimider la population. Tous les fonctionnaires gouvernementaux ont été tenus de participer à des réunions électorales et de conduire des séances d'information sur la façon de voter. On a promis de l'argent aux gens s'ils votaient pour le Golkar. Les commandants militaires locaux, les babinsa, et les chefs de district, de sous-district et de village - bupati, camat et lurah - ont exercé des pressions pour que la population vote pour le Golkar. La participation aux séances d'information sur les élections était obligatoire. Les gens étaient prévenus que s'ils ne votaient pas, ils pourraient être considérés comme communistes, résistants ou anti-Pancasila - opposés à l'idéologie de l'Etat - et pourraient être bannis à Atauro, emprisonnés ou condamnés à mort. Des agents secrets ont été placés partout pour espionner la population. Des enfants des écoles ont été recrutés pour espionner leurs camarades et des employés de bureau pour espionner leurs collègues, tandis que des indicateurs de police espionnaient les prêtres et les catéchistes. Au cours des semaines qui ont précédé les élections, il a été interdit de se réunir en groupes de plus de trois personnes dans les rues et dans les maisons particulières. Des troupes ont également été lancées en opération contre les guérilleros qui opèrent dans les secteurs situés à l'est et au centre du Timor oriental et dans certaines parties de l'ouest.

La population du Timor oriental était censée voter pour l'un des trois partis indonésiens, seuls partis autorisés à participer aux élections. Outre le Golkar ou Golongan Karya, le parti gouvernemental, il y avait le Partai Persatuan Pembangunan (PPP), fusion forcée de partis musulmans indonésiens, et le Partai Deokrasi Indonesia (PDI), fusion forcée de nationalistes indonésiens et de partis chrétiens. Ces deux partis ont perdu depuis longtemps leur identité, ayant été contraints d'adopter le Pancasila, l'idéologie d'Etat, comme seule idéologie. Dans tous les cas, ces trois parties n'avaient aucun sens sur le plan historique pour la population du Timor oriental.

Comme en 1982, le nombre de votants le jour du scrutin - 362 507 - était supérieur au nombre d'électeurs inscrits - 360 144. Il n'est pas possible de savoir si cela était dû au fait que le dépouillement du scrutin était truqué, mais de toute façon, la différence peut également provenir de l'afflux continu d'Indonésiens au Timor oriental.

Bien que, sur le plan idéologique, les trois partis soient identiques, le Gouvernement était décidé à ce que le Golkar remporte une victoire écrasante. En effet, tout autre résultat aurait pu être considéré comme un vote de protestation

contre l'intégration. Le Golkar a remporté 93,7 % des votes et le PDI, en deuxième place, n'en a remporté que 5,57 %. Le Gouverneur Carrascalao a utilisé le vote du PDI, qui était d'un pourcentage légèrement supérieur à 1982 pour prétendre que cela prouvait que "les habitants du Timor oriental pouvaient voter librement". Ce qu'il a oublié de dire, c'est que le peuple timorais s'est vu refuser la liberté de ne pas voter au cours de cette élection illégale.

Mais l'hypocrisie de la déclaration de Carrascalao est encore plus flagrante si nous étudions la façon dont le vote a été organisé dans les bureaux de vote. D'abord, contrairement aux procédures adoptées ailleurs, les électeurs du Timor oriental n'ont pas pu porter le symbole d'un parti sur leur bulletin de vote et placer le bulletin dans une seule urne. Au lieu de cela, ils ont dû enregistrer leur vote en plaçant leur bulletin directement dans l'une des trois urnes correspondant aux trois partis. Un document de Dili décrit la façon dont le vote s'est déroulé :

"Les trois urnes des partis étaient placées sur une table. L'urne du PPP se trouvait à droite, l'urne du Golkar au milieu et celle du PDI sur la gauche. La table rectangulaire sur laquelle les trois urnes étaient posées avait près de 2,5 mètres de longueur. La table était cachée par un rideau qui n'arrivait pas jusqu'au sol, laissant les pieds de la table découverts. Quand l'électeur s'approchait de la table pour déposer son bulletin de vote dans l'une des urnes, il était facile de voir vers laquelle il se dirigeait. Pour aider les surveillants qui se trouvaient près des isolements, des listes indiquaient dans quelle urne chaque personne avait déposé son bulletin de vote. D'une façon générale, tous les surveillants placés près des isolements étaient des membres du Golkar ou des personnes à la solde du Golkar. Telle est la triste histoire des élections organisées par l'Indonésie."

Chaque année d'occupation illégale du Timor oriental par l'Indonésie prolonge l'agonie de ce peuple courageux. Il n'y a absolument aucune justification pour repousser davantage l'exercice de son droit à l'autodétermination. Retarder ce processus donne aux autorités indonésiennes encore plus de temps pour poursuivre leur politique de génocide et leur grand dessein de transformer la population du Timor oriental. Le TAPOL saisit cette occasion pour demander aux Nations Unies de prendre les mesures nécessaires pour le retrait immédiat des troupes indonésiennes du Timor oriental et organiser un référendum sous supervision internationale.

M. Head se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Hans van der Veen (Komitee Indonesia) prend place à la table du Comité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. van der Veen.

M. van der VEEN (Komitee Indonesie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de me permettre de faire une déclaration devant le Comité spécial de décolonisation au sujet du Timor oriental. Je suis venu présenter les vues du Comité Indonesia, organisation hollandaise indépendante en matière de droits de l'homme, qui se préoccupe des victimes du régime militaire indonésien, présidé par le général Suharto.

L'année dernière, le 15 août, l'ancien administrateur apostolique de l'Eglise catholique romaine au Timor oriental, Mgr Da Costa Lopes, a fait état de son expérience personnelle dans une déclaration devant le Comité :

"En dépit du grand déséquilibre des forces, le peuple du Timor oriental est si fier de défendre son pays qu'il préfère mourir dans les combats contre l'Indonésie plutôt que de vivre comme un esclave passif, victime de ce que l'on ne peut que qualifier de colonialisme indonésien."

La guerre au Timor oriental dure depuis bientôt 12 ans. Après avoir perdu près de 200 000 de leurs compatriotes, victimes de l'invasion militaire et de l'occupation de leur pays, le reste de la population du Timor oriental est obligé de participer à une campagne massive de limitation des naissances. C'est ainsi que les Indonésiens cherchent également à réduire le nombre des habitants du Timor oriental, dont le pays a déjà été envahi par près de 50 000 colons indonésiens.

M. van der Veen

Parmi ces 50 000 Indonésiens, il y a environ 15 000 militaires. Ce sont les troupes d'occupation régulières. Parfois, leurs effectifs passent à 30 000, comme cela s'est produit l'automne dernier, lorsque l'Indonésie a lancé une vaste campagne militaire pour écraser les guérilleros du FRETILIN. Cette campagne avait été dénommée kikis, ce qui signifie anéantissement. Mais elle n'a pas réussi à anéantir les combattants de la liberté, comme ne l'ont pas réussi d'ailleurs toutes les autres campagnes militaires indonésiennes précédentes. L'un des buts de cette campagne était de capturer le commandant du FRETILIN, Xanana Gusmao, mais l'armée n'y a pas réussi.

D'après le représentant permanent du FRETILIN en Australie, Agio Perreira, quelque 1 000 Bérêts rouges - les parachutistes indonésiens - ont été transportés de Java à deux bases dans le Timor oriental, dans la deuxième semaine de juillet 1987. Les Bérêts rouges sont, eux aussi, censés arrêter et tuer les dirigeants du FRETILIN, et particulièrement Xanana Gusmao. L'intensification des efforts militaires de l'Indonésie est probablement provoquée par son désir de détruire les forces de guérilla du FRETILIN avant que le Secrétaire général, Pérez de Cuéllar, ait établi son rapport définitif.

Pendant des années, l'Indonésie a essayé de porter le coup de grâce au FRETILIN, mais en vain jusqu'à présent. Les combats continuent, et d'après les déclarations du FRETILIN, 132 soldats indonésiens auraient été tués entre novembre 1986 et janvier 1987 et le FALINTIL, forces armées du FRETILIN, s'est emparé de 63 armes, pendant cette période. Cette information figure dans un document de 83 pages établi par le FRETILIN et sorti clandestinement du Timor oriental.

Le 21 novembre 1986, une unité du FALINTIL a attaqué l'un des postes des forces de sécurité indonésiennes situé sur la route reliant Lospalos à Iliomar. Dans cette attaque, 34 soldats indonésiens ont été tués et un autre a été blessé. Les guérilleros se sont emparés de leurs armes. Deux jours plus tard, le 23 novembre, les Indonésiens ont interrogé la population de Iliomar. Les personnes considérées comme suspectes ont été emmenées au bureau du Commandement militaire de district. Pendant un autre interrogatoire, ces suspects ont été sévèrement battus et torturés par des électrochocs. Au commencement de cette année, les troupes indonésiennes se sont rendues à Iliomar, et 17 soldats indonésiens armés de baïonnettes ont chacun tué un civil timorais. Parmi les 17 victimes qui ont été assassinées se trouvait le chef de district et le raja - roi - d'Iliomar.

M. van der Veen

Xanana, commandant en chef du FALINTIL, ajoute les renseignements complémentaires suivants :

"Ce type de représailles contre des gens sans défense de la part des forces militaires d'occupation a toujours lieu après que les guérilleros ont lancé une attaque. Il est clair que les représailles ont les objectifs suivants : tout d'abord, elles sont destinées à terroriser davantage encore la population. Deuxièmement, les forces d'occupation essaient de donner à la population l'idée qu'elle ne souffrirait pas de telles représailles s'il n'existait pas de mouvement de résistance armée. Il est évident que les Indonésiens veulent susciter des sentiments de haine et de ressentiment contre les guérilleros. Troisièmement, par leurs représailles, les Indonésiens tentent de contraindre les guérilleros à reconsidérer le fait qu'ils ne peuvent pas tuer un soldat indonésien sans entraîner la mort d'un civil timorais."

Des gens de Railaco ont aussi été torturés, après que le commandant Mau-Caro et sa compagnie de FALINTIL sont passés aux abords de Dili, au commencement de cette année. En réponse à ces mouvements, les Indonésiens ont mobilisé une grande partie de leurs forces stationnées à Dili. Des citoyens de Dili ont également participé à une opération destinée à éliminer les guérilleros, qui ne voulaient que passer aux abords de la ville. L'opération lancée par les Indonésiens n'a pas eu de résultats. Les Indonésiens ont exercé des représailles contre la population de Railaco accusée d'avoir caché des guérilleros, et certains habitants ont été torturés.

Il est évident que les Indonésiens ont peur des relations qui pourraient exister entre les forces du FALINTIL et la population du Timor oriental, parce que, après l'invasion indonésienne, des dizaines de milliers de Timorais ont quitté les petites régions sous contrôle indonésien pour rejoindre le FRETILIN. Au début, il leur était facile de survivre, parce qu'ils avaient l'appui de la population dans les villes, qui leur fournissait tout ce dont ils avaient besoin. Ce n'est qu'après les bombardements massifs de 1977 et 1978, que les Timorais ont été obligés d'abandonner les régions montagneuses et de se rendre. Des dizaines de milliers d'entre eux sont morts de faim à cette époque-là, à la suite de la politique de destruction des récoltes menée par l'Indonésie.

Dès 1979, plus de 150 000 Timorais ont été arbitrairement déplacés de leurs foyers par la force et regroupés au hasard dans 150 régions de peuplement.

M. van der Veen

Ces camps de peuplement sont appelés camps de concentration par les Timorais eux-mêmes. Ils sont placés sous un contrôle militaire strict et leurs habitants ne sont pas libres de s'en aller. Ils ne sont même pas libres de travailler dans les champs environnants, parce que les Indonésiens ont peur qu'ils ne fournissent des aliments aux guérilleros du FALINTIL.

Comme l'a dit un Timorais, dans un document en date de janvier 1987, également sorti du pays clandestinement :

"Tout le monde sait que nos forces de guérilla luttent pour la libération du Timor oriental. Le peuple du Timor oriental sait qu'il serait encore plus réprimé et réduit au silence, s'il n'existait pas de mouvement de résistance dans nos vallées et dans nos bois... C'est ce sentiment qui domine dans le coeur du peuple du Timor oriental. C'est pourquoi, en général, nous avons tous, sous différentes formes, rejoint la résistance armée. L'ennemi le sait très bien."

Très souvent, les Timorais sont arrêtés par les Indonésiens, parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir aidé le FALINTIL d'une façon quelconque. Parmi eux se trouvent des fonctionnaires comme Aleixo Guterres, représentant de l'UDT et chef du district de Maubisse. Il a été capturé par les forces de renseignement de l'armée et remis au commandement des nanggalas à Dili, où il a été torturé. Les nanggalas sont les troupes du régiment de para-commando Kopassandha, qui ont reçu un entraînement spécial dans le meurtre et la violence. Ces Bérêts rouges sont les tueurs les plus tristement célèbres parmi les troupes indonésiennes au Timor oriental. Aleixo Guterres a été accusé en octobre 1986 de fournir aux guérilleros des aliments, des vêtements et des médicaments.

Joaquim Guterres, commandant d'une compagnie de hansips, soldats timorais, et chef de village, a été accusé de cacher des guérilleros chez lui et de leur fournir des médicaments. Il a été cruellement battu chez lui par des nanggalas et déporté dans une prison à Baucau. Il a été remis en liberté après avoir payé une rançon en buffles.

Joao Martins a été arrêté en novembre 1986. C'était un ancien chef d'Apodeti, petit parti du Timor oriental en faveur de l'intégration avec l'Indonésie en 1975. Il est maintenant chef du Département provincial des affaires sociales; il a été emprisonné pendant trois jours et interrogé par des officiers de Djakarta, membres d'un commandement de nanggalas à Dili.

Il ressort clairement de ce qui précède et d'autres accusations, que les Indonésiens ont peur que le FRETILIN reçoive un appui, même parmi ceux qui,

M. van der Veen

auparavant, semblaient avoir choisi le parti indonésien. Joaquim Guterres a été décoré en 1979 par l'armée indonésienne pour les services rendus pendant l'occupation de Baucau en 1975 et 1976.

Les colonisateurs indonésiens savent très bien comme sont nombreux les Timorais qui n'éprouvent qu'antipathie contre les Indonésiens. Ils essaient maintenant de se gagner le coeur et l'esprit des Timorais en contribuant à ce qu'ils appellent leur développement. Les Indonésiens prétendent apporter l'éducation, la santé et la prospérité à ce qu'ils appellent un peuple arriéré. Et comme s'ils n'avaient rien appris de l'histoire de la colonisation et de la lutte contre celle-ci, ils emploient aujourd'hui exactement les mêmes arguments que les Hollandais utilisaient dans la première moitié de ce siècle pour justifier leur occupation coloniale des Indes néerlandaises, appelées maintenant Indonésie. Mais comme nous le savons tous, le droit à l'autodétermination ne se négocie pas avec des écoles et des ponts.

M. van der Veen

Anacoreta Correia, membre du Parti démocratique chrétien du Parlement portugais, a été autorisé à se rendre au Timor oriental en juillet 1986. Dans son rapport, présenté à la Commission sur le Timor oriental du Parlement portugais, il arrive à cette conclusion :

"ce rejet de l'Indonésie et la méfiance dont elle fait l'objet sont des sentiments éprouvés dans l'ensemble du Timor oriental."

D'après Correia :

"la situation psychologique à Dili est manifestement mauvaise. Il est évident que les Timorais rejettent l'Indonésie, en particulier certains aspects du Gouvernement relatifs à l'armée et aux forces de sécurité. Toute la population du Timor oriental semble être traumatisée."

Correia a dit avoir entendu relater de nombreux cas de persécution, de dénonciations et de contrôle très strict, et constaté que les gens avaient peur de parler. Il a l'impression que les Indonésiens misent sur la nouvelle génération et évitent autant que possible les conflits avec ceux qui vivent avec les Portugais. Cependant, il a exprimé des doutes quant à la possibilité pour l'Indonésie de gagner la confiance des Timorais orientaux. La population qui a vécu sous les Portugais place tous ses espoirs dans un retour au Portugal. La Croix-Rouge internationale dit que les gens vivent dans une peur constante et qu'ils veulent se rendre au Portugal le plus vite possible.

Toujours selon ce membre du Parti démocratique chrétien au Parlement portugais :

"Dans d'autres secteurs de la population, comme celui des cultivateurs, on note une grande peur."

et :

"il semble toujours impossible de visiter les cimetières militaires. Les partisans capturés semblent en bonne santé, ce qui, pour les visiteurs, prouve de façon surprenante leur grande capacité d'adaptation au territoire."

Correia a dit que ses voyages en hélicoptère lui ont permis de confirmer les cartes du FRETILIN indiquant les positions militaires indonésiennes dans le Timor oriental. Il déclare que les partisans bénéficient d'un vaste appui ou tout au moins de la sympathie d'un large secteur de la population. Il dit :

"L'antipathie à l'égard des Indonésiens n'est guère dissimulée."

Au cours des 12 dernières années, l'Indonésie n'a pas réussi à mettre fin à la résistance du mouvement de libération du FRETILIN, ni à se faire aimer de la population du Timor oriental. La sympathie dont fait l'objet la lutte de

M. van der Veen

libération contre l'occupation coloniale n'a pas diminué. Cela ressort du témoignage des réfugiés du Timor oriental et de celui de l'ancien évêque, Mgr Da Costa Lopes; du rapport d'un membre du Parlement portugais, Anacoreta Correia, qui s'est rendu l'année dernière au Timor oriental; et du fait que de larges secteurs de la population sont forcés de vivre dans des camps de concentration et que l'accès au Timor oriental n'est pas libre.

Correia a également dit clairement que sa liberté de mouvement a été restreinte à bien des égards lorsqu'il s'est rendu au Timor oriental l'année dernière. Dans son rapport, il se plaint du trop grand nombre de forces de sécurité qui ne le quittaient pas, non seulement alors qu'il voyageait mais aussi à l'hôtel. Il dit que les forces de sécurité cherchaient à intimider les gens qui auraient aimé lui parler, mais qui de ce fait en étaient empêchés. Les forces de sécurité avaient également enlevé à ses contacts tout naturel et toute spontanéité.

L'Indonésie essaie de fabriquer sa propre version concernant le Timor oriental. Elle ne peut y arriver qu'en monopolisant les renseignements venant du Timor oriental. Déjà avant son invasion, l'Indonésie avait mis sur pied une stratégie pour écarter les observateurs indépendants du Timor oriental. Cinq journalistes australiens ont été tués par les troupes indonésiennes lorsqu'elles ont capturé Balibo en octobre 1975, et le seul journaliste survivant a été assassiné le jour de l'invasion.

Andrée Geillard, journaliste de Asia Week, qui s'était rendue au Timor oriental en 1985 a été invitée à voyager avec le Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, Mochtar Kusumaatmadja, lors de sa récente visite à l'occasion des élections au Timor oriental. Elle a refusé cette invitation déclarant que ce serait une perte de temps et qu'elle ne pouvait se permettre de revivre son expérience de 1985. A cette occasion, il lui tardait, après six jours, de repartir. Elle a trouvé que le Timor oriental était un endroit très triste, où elle s'est sentie mal à l'aise et où le climat était lourd de méfiance.

Aucune des personnes qui ont été autorisées à se rendre au Timor oriental n'ont pu s'y déplacer librement. A notre avis, le Comité de la décolonisation devrait envoyer une Commission d'enquête indépendante au Timor oriental. Le commandant du FALINTIL, Xana Gusmao, a proposé l'envoi d'une telle enquête dans son message adressé aux ministères des affaires étrangères de la Conférence du mouvement non aligné, qui s'est tenue à Luanda en 1985, et l'année dernière, le représentant du FRETILIN, M. José Ramos Horta, a fait la même proposition au Comité spécial. Même si le représentant de l'Indonésie nie tout ce qui a été dit ici, il

M. van der Veen

n'en demeure pas moins que ceux qui expriment leur solidarité avec les Timorais orientaux souhaitent l'envoi d'une commission d'enquête et avoir accès librement au Timor oriental en général, et que les Indonésiens restreignent les possibilités de visiter leur colonie parce que manifestement ils ont quelque chose à cacher.

Bien entendu, le Comité de la décolonisation devrait faire de son mieux pour créer les conditions de nature à permettre au peuple du Timor oriental d'exercer son droit à l'autodétermination. La guerre continue, et ni les militaires indonésiens ni les guérillas du FRETILIN ne peuvent remporter la victoire - comme le reconnaît le FRETILIN, qui est pour une solution diplomatico-politique à ce conflit. J'appelle l'attention à ce sujet sur la proposition de plan de paix du FRETILIN.

Actuellement, le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, est chargé de trouver une solution. Des entretiens ont lieu avec l'ancien colonisateur, le Portugal, et le colonisateur actuel, l'Indonésie. Les représentants du peuple du Timor oriental ont été exclus de ces entretiens. Le moins que le Comité puisse faire est d'obtenir la participation des représentants du peuple maubere, du peuple du Timor oriental, à toutes les négociations et délibérations concernant leur avenir.

M. van der Veen se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Joao Carrascalao (Uniao Democratica Timorense) (UDT) prend place à la table des pétitionnaires

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Carrascalao.

M. CARRASCALAO (Uniao Democratica Timorense (UDT)) (interprétation de l'anglais) : Plusieurs représentants de l'Union démocratique timoraise (UDT) sont présents à cette séance consacrée au Timor. Je m'appelle Joao Viegas Carrascalao. Je suis membre du Comité central et Président du Comité des affaires étrangères. Je suis accompagné de M. Domingos Oliveira, Secrétaire général de l'UDT; de M. Moises do Amaral, Président du Comité des affaires politiques; et de M. Tito Marques, qui remplace M. Paulo Pires, Président du Comité pour l'éducation, qui n'est pas en mesure d'être parmi nous. Par ailleurs, je suis le frère du Gouverneur du Timor.

Notre secrétaire général, M. Domingos Oliveira, et moi-même avons été témoins de tout le processus d'évolution du Timor depuis le début. J'ajouterai que je me suis rendu au Timor deux fois au cours des trois dernières années, ma dernière visite remontant à janvier dernier.

M. Carrascalao

Mieux que quiconque, nous avons pu être témoins des efforts faits par l'Indonésie depuis 1974 pour annexer notre pays. Nous sommes dans une position unique pour faire connaître au Comité tous les faits, qui sont en contradiction avec plusieurs des prétentions indonésiennes avancées au fil des ans, tant ici que dans d'autres instances internationales.

Premièrement, l'Indonésie prétend que l'UDT, le principal parti au Timor dans les années 1974-1975, lui aurait demandé d'intervenir.

M. Carrascalao

Nous sommes à la tête du Parti UDT. Nous déclarons ici solennellement que l'UDT a toujours eu pour ultime objectif l'indépendance de notre pays, conformément à la résolution 1541 (XV) de l'Assemblée générale. Il est vrai, comme l'Indonésie l'a dit depuis de nombreuses années, que l'UDT était le principal parti au Timor. Nous nous trouvions en territoire indonésien, au Timor occidental et nous avons assisté à l'évolution des événements qui ont finalement conduit à l'invasion finale, sur une grande échelle, de décembre 1975. Il y a d'abord eu des incursions frontalières par des troupes indonésiennes, que les autorités présentaient comme des volontaires civils - volontaires civils qui, de façon surprenante, étaient dotés de navires de guerre, de péniches de débarquement, d'armement lourd et d'autre équipement militaire très perfectionné. Les avions qui sillonnaient les cieux du Timor étaient censés appartenir à ces "volontaires civils". Cependant, nous avons tous vu les badges d'identification portés par ces "volontaires" et les numéros d'immatriculation des forces armées qui apparaissaient sur tout le matériel.

Bien avant que l'Indonésie reçoive la prétendue invitation de l'UDT à intervenir au Timor, les troupes indonésiennes régulières, les tristement célèbres Topi Merah - les bérets rouges - étaient déjà présents dans notre pays, sous le commandement de l'ex Lt. Col. Dading Kabualdi. Leur mission était d'introduire du matériel de guerre clandestinement dans la forteresse sans importance d'Apodeti à Atsabe, et de se familiariser avec les conditions de terrain difficiles. Les villageois de la région frontalière étaient constamment harcelés et obligés de passer au Timor indonésien, où ils étaient présentés à la presse comme des réfugiés en fuite devant le FRETILIN et la domination de l'UDT. La vérité est que toute personne bonne pour le service était alors contrainte de recevoir une formation militaire de base et était renvoyée dans notre pays pour y semer le chaos et la confusion.

L'Indonésie prétend que plus de 40 000 Timorais ont fui vers le Timor occidental. C'est là encore un mensonge. Le chiffre n'a jamais été supérieur à 15 000 et il comprenait tous ceux qui avaient été contraints auparavant de passer au Timor occidental.

Les documents que l'Indonésie faisait circuler partout, soi-disant en provenance de localités situées à l'intérieur de notre pays, étaient en fait préparés dans les centres de Djakarta où se prenaient les décisions. Les signatures qui figurent sur ces documents ont été obtenues de certains d'entre nous par la contrainte - ceux qui étaient alors logés dans un hôtel éloigné à Denpasar, à Bali.

M. Carrascalao

La prétendue assemblée du peuple, qui aurait été "élue" en 1976 et qui aurait voté pour l'intégration de notre pays à l'Indonésie, est le fruit d'une parodie. Qu'il nous soit permis de faire partager au Comité notre expérience de ces faits grotesques tels que nous avons pu les voir. Un petit nombre de personnes qui se trouvaient dans des districts qui étaient à l'époque sous occupation militaire indonésienne ont été embarquées dans des hélicoptères indonésiens, qui les ont transportées à Dili. Elles ont alors été regroupées avec quelques autres éléments soigneusement choisis dans les rues de Dili, et on les a déclarés élus. C'est cette "assemblée", composée de membres ramassés par des hélicoptères de l'aviation et des véhicules militaires dans les rues de Dili, que l'Indonésie a utilisée pour affirmer que le Timor avait été intégré à l'Indonésie par un processus démocratique.

Nous pourrions continuer à vous parler encore longtemps des mensonges qui ont été semés par l'Indonésie au fil des ans, usant et abusant du nom de l'UDT. Mais nous savons cependant que le temps qui nous est imparti est limité et nous épargnerons aux représentants cette liste sans fin de mensonges, de distorsions et de tromperies destinés à la communauté internationale.

Disons simplement ici une fois pour toutes que l'UDT était, demeure et restera un parti indépendantiste. C'est par conséquent une calomnie et un mensonge de dire que l'UDP prône l'intégration de notre pays à la République d'Indonésie.

Nous voulons un Timor indépendant et souhaitons que notre peuple soit en mesure de faire ce choix par un processus démocratique approprié sous le contrôle des Nations Unies. Nous déclarons cela en vertu d'un mandat impérieux qui nous a été confié par tous nos partisans, à l'intérieur du Timor et à l'extérieur de notre pays. Nous prenons cette position devant le Comité, pleinement conscients des dangers qui menacent nos soeurs et nos frères, nos amis et nos partisans qui se trouvent au Timor. Ils pourraient être demain ramassés dans la rue, harcelés physiquement et mentalement, battus, incarcérés, torturés et certains risquent même la peine de mort.

Cela fait plus d'une décennie que notre pays est envahi par l'Indonésie. Nous étions conscients dès le début du cauchemar, de l'horreur, du massacre que notre peuple aurait à subir, mais nous n'avions ni les ressources ni les moyens de prévenir une telle tragédie. L'armée d'invasion est arrivée en vagues successives,

M. Carrascalao

chaque fois plus importante et mieux armée, ne laissant rien derrière elle que la mort et la destruction. La stratégie de la terre brûlée a été pratiquée pour assujettir les Timorais. Devant leur propre échec, les envahisseurs ont cherché à perfectionner les moyens de faire la guerre. Leur insistance n'a cependant fait que renforcer la résolution de notre peuple. S'agissant de notre dignité, de notre terre ancestrale, de nos lieux saints et de nos foyers, de notre culture millénaire, de notre façon de vivre et de penser, nous ne faisons pas de concessions.

L'on se demandera peut-être pourquoi l'UDT ne s'est pas fait entendre et est restée absente des Nations Unies si longtemps. Notre réponse est que nous avons défini une stratégie que nous appliquons par étapes. Notre présence ici, aujourd'hui, a été mûrement réfléchi et elle est une composante de la stratégie d'ensemble que nous avons adoptée pour défendre nos droits.

Quelle est la situation actuelle dans notre pays? Nous voudrions commencer cette partie de notre déclaration en disant à quel point il est paradoxal qu'un membre du Comité, dont le mandat est de hâter la décolonisation de tous les territoires coloniaux, puisse jouer le rôle du colonisateur impitoyable.

Mais il est encore plus paradoxal et déplorable qu'au moment où l'Autorité administrante défend le droit des Timorais à l'autodétermination - et de cela on la félicite - un membre du Comité s'efforce de nous faire taire dans cette salle même. Le Portugal est l'Autorité administrante du Timor, mais on l'empêche de s'acquitter de ses obligations. Nous nous félicitons de l'attachement du Portugal à nos droits historiques et juridiques. Il n'y a pas de bon ou de mauvais colonialisme : le colonialisme est le colonialisme. Toutefois, nous entendons souvent l'Indonésie lancer des accusations contre le Portugal, comme si c'étaient les troupes portugaises qui occupent le Timor depuis 1975. Il est vrai que l'Indonésie a construit des routes, des bâtiments, des stades de football, des écoles et des hôpitaux au Timor. Il est vrai également que le Timor est entré dans l'ère de la télévision grâce aux Indonésiens. Nous demande-t-on de les en remercier? Et qui porte la responsabilité du massacre de dizaines de milliers de nos compatriotes, hommes et femmes, ces 11 et demie dernières années? Le peuple namibien doit-il renoncer à son droit à l'indépendance tout simplement parce que le Gouvernement de l'Afrique du Sud a construit des routes de bitume, des écoles et des hôpitaux en Namibie?

La réalité qui se profile derrière ces routes, ces bâtiments et ces écoles, c'est que, en ce moment même, notre peuple reste confronté à une guerre d'extinction. Des Timorais sont emprisonnés journallement; nos femmes sont violées; notre peuple n'est pas libre dans son propre pays. La guerre se prolonge et sa fin semble toujours aussi éloignée. Dans le regard, sur le visage d'une femme ou d'un enfant timorais, nous lisons la douleur, l'angoisse, le désarroi. Rien ne pourra dissiper cette souffrance, mais si la communauté internationale se hisse à la hauteur de ses responsabilités, alors une solution pacifique pourra être trouvée. Pour notre part, la direction de l'UDT, avec le FRETILIN, a déclaré, à maintes reprises, que nous ne renoncerons pas au dialogue et aux négociations avec le Gouvernement de l'Indonésie.

Les efforts que déploie le Secrétaire général dans la recherche d'un règlement négocié du conflit du Timor sont suivis avec beaucoup d'attention par tous les Timorais. C'est pour nous un encouragement de voir avec quelle intégrité le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, M. Ahmed, conduisent le processus de consultation.

Nous sommes disposés à procéder à des consultations afin de trouver une solution pacifique au problème. Chacun devrait savoir qu'aucune solution n'est acceptable si elle ne prévoit pas un référendum ou des élections générales supervisés par les Nations Unies. De prétendues élections dont les résultats

M. Carrascalao

atteignent les chiffres de 300 à 500 % prêtent à rire. Plus de 10 ans d'occupation militaire brutale n'ont réalisé qu'une seule chose : une extraordinaire recrudescence de sentiment nationaliste, de détermination combattive et de volonté inflexible de vaincre dans tous les secteurs de notre société, en particulier parmi la jeune génération.

Des limites de temps m'obligent à conclure ma déclaration. Cependant, nous avons un document plus complet et plus détaillé que nous distribuerons aux membres pour qu'il soit considéré comme document officiel du Comité. Nous avons également l'intention de diffuser ce document parmi les médias, parce que nous estimons qu'il est extrêmement important qu'il soit porté à la connaissance de l'ensemble de la communauté internationale.

Il est grand temps d'empêcher l'Indonésie d'insulter l'ensemble de la communauté internationale.

M. Carrascalao se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Shouhachi Iwamura prend place à la table des pétitionnaires.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Iwamura.

M. IWAMURA (interprétation de l'anglais) : Comme les membres le savent, l'armée japonaise a occupé le Timor oriental, pays neutre, pendant trois ans et demi, de février 1942 jusqu'à la reddition du Japon. J'étais officier de l'armée et j'ai passé deux ans et quatre mois au Timor oriental. Je m'occupais des transports, de la sécurité, d'opérations punitives et de la construction des routes. Je commandais une section indépendante; j'étais adjudant dans un bataillon qui était surtout stationné à Baucau, Baquia et Arianbata.

Il m'est pénible de parler aujourd'hui des sacrifices et des fardeaux que nous avons imposés aux Timorais, un peuple qui n'avait rien à voir avec la guerre. Nous avons ordonné aux chefs de village de mobiliser la population en masse pour construire des routes. Et la population, qui obéissait à ses chefs, se réunissait sur ces chantiers de construction pour travailler sans être nourrie ni payée. En raison des pénuries alimentaires, les gens mouraient de faim tous les jours. Les aliments destinés aux soldats japonais et les chevaux qui transportaient des munitions étaient confisqués par la population; certaines des troupes sous mon commandement violaient les Timoraises. Et pourtant, après la guerre, le Gouvernement japonais n'a pas versé de dommages de guerre au Timor oriental, parce que, disaient-ils, le Portugal n'était pas un pays allié.

M. Iwamura

En 1975, le Timor oriental s'est enfin libéré des longues années de domination portugaise et a proclamé son indépendance. Il a ainsi exercé son droit à l'autodétermination, droit garanti dans la Charte des Nations Unies. Mais immédiatement après, les militaires indonésiens ont déclenché une invasion généralisée, reconnue comme l'un des actes d'agression les plus caractérisés de l'histoire récente qui a coûté la vie à près d'un tiers de la population du Timor oriental.

Lorsque j'ai eu connaissance de ce fait pour la première fois, il y a deux ans, et lorsque j'ai appris qu'en dépit de sévères épreuves, les Timorais livraient une guerre de résistance depuis plus de 10 ans, j'ai été bouleversé et je me suis rappelé ce que nous avons fait, lorsque nous avons occupé le Timor oriental pendant la deuxième guerre mondiale. Je dois reconnaître - et c'est triste à dire - que j'ai passé, depuis la fin de la guerre, 40 ans dans l'ignorance de ce qui se passait au Timor oriental. J'ai été profondément touché par la détermination du peuple du Timor oriental, qui a souffert aux mains des Japonais dans le passé, et qui, aujourd'hui, supporte tant pour réaliser son indépendance. C'est pourquoi je suis venu ici aujourd'hui.

M. Iwamura

De jeunes Japonais qui appuient les habitants du Timor oriental m'ont beaucoup appris sur cette question. J'ai appris que les grandes puissances, pour des raisons d'intérêt national mesquin, ferment les yeux sur les injustices commises par l'Indonésie. Les nouveaux pays en développement de l'Afrique et du Pacifique, par contre, appuient le droit à l'autodétermination du peuple du Timor oriental, comme de nombreuses organisations non gouvernementales et de nombreux groupes de citoyens dans le monde. Je puis dire au Comité qu'au Japon, au mois d'avril de l'année dernière, 75 membres du Parlement japonais ont envoyé une lettre au Secrétaire général des Nations Unies dans laquelle ils demandaient instamment que l'on entame rapidement des négociations de paix auxquelles participeraient des représentants du Timor oriental. Depuis lors, certains de ces membres de la Diète ont posé, au Parlement, des questions au Gouvernement japonais sur sa position sur la question du Timor oriental et en novembre dernier, une Ligue de la Diète pour le Timor oriental a été constituée. Donc, bien que les réactions de la communauté internationale aient été décourageantes, il y a des raisons d'espérer.

J'ai été stationné à Java cinq mois avant d'aller sur l'île de Timor. L'armée japonaise était toujours accueillie chaleureusement partout où elle allait. Le Gouvernement japonais disait aux gens que cette guerre était une guerre sainte et qu'on allait bâtir une sphère de prospérité commune dans une Asie orientale plus vaste. Mais en fait que signifiait cette guerre? Cette guerre, qui avait commencé 15 ans auparavant avec l'incident de Manchourie, a fait 20 millions de victimes en Asie, dont 3 200 000 morts japonais, et a laissé le pays en ruines.

Pour inciter la population à prendre part à cette guerre d'agression, il fallait la glorifier, en faire quelque chose de noble; en même temps, le Gouvernement japonais a réprimé durement la liberté d'expression, de publication et d'association. N'est-ce pas exactement ce que le Gouvernement de Suharto fait aujourd'hui à propos de l'agression contre le Timor oriental?

Il n'était jamais venu à l'idée des Japonais qui sont partis s'établir en Manchourie qu'ils étaient en train de voler les terres du peuple de Manchourie, pas plus que les soldats japonais ne pensaient qu'ils étaient en train de violer le droit à l'autodétermination du peuple de Manchourie. Les gens qui ont émigré en Manchourie et les soldats qui combattaient sur le front appartenaient à la classe la plus déshéritée de la société japonaise de l'époque. Ce sont eux qui sont morts à la guerre, tandis que ceux qui les avaient envoyés continuent de vivre, et de vivre très confortablement, à l'heure actuelle.

M. Iwamura

Ce que je voudrais dire ici, c'est que les gens qui avaient planifié la guerre appartenaient à l'élite militaire, en particulier les stratèges de l'armée Kanto. Au nom de l'"anti-communisme", ils ont ignoré, en octobre 1931, les avertissements de la Société des Nations, leur demandant de se retirer de la Manchourie, en mars 1932; ils ont installé un Etat fantoche et ont déclenché une invasion de la Chine. C'est la même démarche que l'invasion du régime de Suharto au Timor oriental et son annexion; et le même mépris que la communauté internationale ressentait envers le Japon dans les années 30 devrait être maintenant ressenti envers l'Indonésie. Le Gouvernement japonais a-t-il appuyé aux Nations Unies l'invasion indonésienne parce qu'il y revoit aujourd'hui son propre passé en Indonésie? C'est une pensée assez effrayante.

De même que pour la guerre du Viet Nam et les guerres qui ont lieu actuellement au Nicaragua et en Afghanistan, la guerre d'indépendance au Timor oriental est une guerre d'agression perpétrée par un grand pays contre un petit pays. Les relations entre les peuples et les Etats qui touchent aux intérêts économiques, aux liens politiques et aux différences idéologiques, etc. sont complexes, certes, mais les Nations Unies n'ont-elles pas été créées justement pour que les gens qui ont connu deux guerres mondiales instaurent une paix durable? Le principe de l'autodétermination n'a-t-il pas été établi précisément pour empêcher que l'on ne foule aux pieds les petites nations au nom des intérêts des nations plus importantes?

Le Gouvernement japonais n'a jamais présenté d'excuses ni versé de réparations de guerre au Timor oriental pour ce qu'il y a fait au cours de la deuxième guerre mondiale. Il devrait le faire. Et s'il veut vraiment établir de véritables liens d'amitié avec l'Indonésie, il devrait lui dire :

"Nous savons par expérience qu'aucun pays ne peut échapper au jugement que l'histoire porte sur une guerre d'agression. Cessez cette agression contre le Timor oriental immédiatement."

En novembre dernier, deux Timorais, Mgr da Costa Lopes et Mimi Ferreira, sont venus à Osaka et nous ont parlé de la proposition de paix du FRETILIN. C'est une proposition très modeste et raisonnable, et l'on ne trouve rien à y redire. Je crois, comme l'a dit Mme Ferreira que la discussion est le seul moyen de régler ce problème. Indonésie, règle immédiatement le problème du Timor oriental, retire tes troupes sans plus tarder et prends place à la table des négociations de paix avec

M. Iwamura

le FRETILIN. Tu es un grand pays de 164 millions d'habitants; ne foule pas aux pieds les 600 000 habitants du petit Timor oriental. Et il faudrait aussi que le reste d'entre nous se souvienne que s'aplatir devant les forts en s'attaquant aux faibles, c'est du fascisme.

Au Japon, je ne suis qu'un citoyen du troisième âge mais je suis décidé à ne jamais oublier les crimes commis par le Japon au cours de la deuxième guerre mondiale et à agir pour tirer parti de mon amère expérience.

M. Iwamura se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Raul Brito prend place à la table des pétitionnaires.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Raul Brito, membre élu du Parlement.

M. BRITO (Portugal) : Je ne doute nullement que le peuple du Timor oriental a le droit et la raison de son côté. Je suis sûr que vous tous, que toute la communauté internationale, jugeant cette question avec impartialité et avec le sens de la justice, partagez également cette certitude. Les condamnations, conséquentes et bien fondées, de l'Indonésie par le Conseil de sécurité, par l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Parlement européen, le prouvent bien, pour ne citer que les institutions supranationales les plus représentatives.

En effet, quelles autres conclusions pourrait-on en tirer, sinon le fait incontestable que le Timor oriental a été inclus par l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1960, dans la liste des territoires non autonomes; que le Portugal, Puissance administrante, a indéniablement reconnu, par la loi 7/74, et confirmé dans la Constitution de la République portugaise, que le peuple du Timor oriental a le droit à l'autodétermination, avec toutes les conséquences qui en découlent, y compris l'indépendance, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et en accord avec la résolution 1514 (XV); qu'il est incontestable que l'Indonésie, en envahissant et en occupant le Timor oriental, a enfreint les règles fondamentales du droit international, sanctionnées dans des textes auxquels elle a elle-même souscrit, et qu'elle empêche le peuple du Timor oriental de choisir librement son statut politique, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte international sur les droits civils et politiques, de la loi 7/74 et de la Constitution de la République portugaise.

La question que l'on soulève aujourd'hui n'est donc pas celle de reconnaître la raison et le droit du peuple du Timor oriental à l'autodétermination, mais plutôt celle de savoir si la communauté des nations et ses institutions seront capables de faire prévaloir les principes et les règles qu'elles ont créés contre la force des armes indonésiennes et les intérêts égoïstes de quelques pays.

Des témoignages nombreux et compétents ont été divulgués sur un autre aspect du problème du Timor oriental : les crimes affreux commis par le régime indonésien contre le peuple du Timor.

Nous ne mentons pas - peut-être péchons-nous plutôt par défaut -, lorsque nous affirmons qu'environ 200 000 personnes du Timor - un tiers de sa population - ont déjà été tuées ou tout simplement assassinées pendant ces 12 dernières années; des milliers d'autres sont toujours en prison et la plupart des autres subissent des tortures et des persécutions. Cet authentique génocide de ce peuple est

indubitablement un des plus grands crimes commis en ce siècle contre l'humanité. Cela n'est comparable qu'à ce qui a été perpétré contre les Juifs pendant la deuxième guerre mondiale ou, plus récemment, contre le peuple cambodgien par les Khmers rouges.

La propagande indonésienne essaie de cacher ou de minimiser ces crimes et de transmettre l'idée que la situation dans ce territoire est actuellement normale. Rien de plus faux.

Nous allons transmettre les impressions avalisées que mon collègue, le député Michel Anacoreta Correia, a envoyées dans son rapport à l'Assemblée de la République portugaise, après sa visite au territoire du Timor oriental, en juillet 1986.

Selon ce rapport :

"La résistance est active au Timor oriental. Le nombre de tués dans l'armée indonésienne est élevé. La résistance jouit d'appuis à Dili. Les 'guérilleros' capturés semblent, selon les officiers indonésiens, en bonne santé. Il semble ne pas y avoir de grandes erreurs ni d'exagération dans les cartes distribuées par le FRETILIN sur les positions occupées par l'armée indonésienne."

On lit, ensuite, dans le rapport :

"Il y a un rejet très sensible de l'occupation indonésienne. Il y a des restrictions en ce qui concerne les droits de l'homme. La circulation des gens entre les différentes régions du Timor oriental et l'acheminement de la correspondance font l'objet de mesures restrictives. Le droit de réunions, le droit d'exprimer des opinions et de faire diffuser la presse ne sont pas respectés. Les gens ne se sentent pas libres et vivent dans un climat de peur. Ils nous disent que les persécutions sont nombreuses. Un système de contrôle très serré a été installé. Les délations sont fréquentes. Les gens préfèrent ne pas parler."

On lit plus loin :

"Il faut absolument défendre l'identité du peuple du Timor oriental comme condition de survie d'une communauté qui est différente des autres en Indonésie."

Et cela, pour quelle raison? C'est expliqué dans le rapport :

"Environ 10 000 Indonésiens ont été déjà transférés au Timor oriental. Les uns, dans un programme de transmigration ... les autres entrent dans la fonction publique. Enfin, les Indonésiens - et plus exactement les Javanais - sont entrés en force au Timor oriental, non seulement par leur nombre, mais

M. Brito (Portugal)

aussi parce qu'ils occupent effectivement les postes qui dominent la société. Ce programme de transmigration prévoit 'encore' l'installation de 500 familles à Salole et de 225 à Beco. Cinquante pour cent de celles-ci seraient des familles originaires de Bali."

Le rapport de cette visite a permis également de vérifier que la langue officielle adoptée dans l'enseignement et dans les services publics est devenue celle de l'envahisseur, le "bahasa indonésien", au détriment de la langue locale, le "tetum" et de la langue de la Puissance administrante, le portugais, laquelle n'est enseignée maintenant que dans quelques écoles catholiques, ignorées par les autorités indonésiennes.

Il a été encore possible au député portugais de constater que :

"[Toute] la population de Caiuri avait été retenue à Atauro, car elle était soupçonnée d'apporter une aide alimentaire, des informations et couverture aux activités des 'guérilleros'. A Atauro - île-prison -, le nombre d'internés au moment de la visite était inférieur à 1 000 - des familles entières avec enfants. Tous les prisonniers - moins un - sont originaires de Viqueque. Selon nos sources d'information, il y avait des prisonniers liés à la résistance dans plusieurs des villes de l'Indonésie."

M. Brito

Le rapport dénonce également :

"Dans tous ces endroits en dehors de Dili, on remarque qu'il n'y a pas d'hommes d'âge moyen. Nous pouvons affirmer que ceux qui nous ont parlé avaient un peu plus de 25 ans."

Savez-vous pourquoi? Parce que la sélectivité du génocide pratiqué par le régime indonésien est allée jusqu'à n'épargner que les jeunes. Les hommes et les femmes adultes, eux, ont de la mémoire. Et les bourreaux du peuple du Timor redoutent la mémoire individuelle et collective parce qu'ils veulent, d'une part cacher leurs crimes et d'autre part couper les relations historiques, culturelles et religieuses entre les générations pour poursuivre la javanisation de la jeunesse du Timor oriental contre ses traditions ancestrales. Voilà la vraie situation du martyr du Timor oriental.

L'engagement de l'Indonésie dans le sens de confirmer l'annexion du territoire à travers la réalisation d'élections législatives - comme il est arrivé le 23 avril dernier - est un fait qu'il faut dénoncer, d'abord parce qu'il s'agit d'un acte juridiquement nul, dans la mesure où, selon les termes de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies :

"... nulle acquisition territoriale résultant de la menace ou de l'emploi de la force ne sera reconnue comme légale." [résolution 2734 (XXV)]  
ensuite, parce qu'il s'agit d'une farce, étant donné l'absence de libertés - surtout politiques - dans ce territoire. Et finalement, parce que c'est une injure au monde libre et aux valeurs et au patrimoine moral de notre civilisation que l'Indonésie admette qu'elle peut arriver un jour à justifier ses crimes et avaliser l'occupation du Timor oriental avec ce comportement.

Je suis ici simplement en tant que citoyen portugais. Je ne sépare cependant pas cette condition de mon activité politique, soit comme député et membre de la Commission éventuelle de l'Assemblée de la République portugaise pour la suite de la situation au Timor oriental, soit comme membre du Conseil de l'Europe, institution dont une des principales préoccupations est la promotion et la défense des droits de l'homme.

Je peux ainsi vous assurer en connaissance de cause que le peuple portugais - tel qu'il l'a exprimé dans ses différentes instances souveraines : le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée de la République - n'acceptera jamais, non seulement par impératif constitutionnel, mais aussi et surtout par solidarité avec le peuple du Timor oriental et par respect pour le droit

M. Brito

international, une solution qui ne soit pas le résultat d'un suffrage authentique, libre et surveillé de la volonté du peuple du Timor.

Je vous assure qu'il y a une grande disponibilité et consensus de la part des mouvements nationalistes et du Portugal pour faciliter la tâche qui a été confiée au Secrétaire général des Nations Unies par la résolution de l'Assemblée générale en 1982. Il ne manque que la volonté de l'Indonésie d'obéir à ces résolutions.

Au bout de toutes ces années, nous pensons avoir déjà eu la preuve que la solution du problème ne passe pas par les voies militaires, car le peuple du Timor a un esprit de lutte; il est courageux et préfère la mort à la soumission.

La "guérilla", à son tour, étant donné l'isolement du territoire et le manque d'appui matériel sur le terrain, n'a pas, elle non plus, de conditions, à court terme, pour vaincre la guerre et pour imposer ses droits.

La solution politique, dans les circonstances actuelles, est la seule voie capable de rétablir la normalité dans le territoire. Cette situation politique ne doit ni ne peut, cependant, oublier que le peuple du Timor oriental est le principal protagoniste et, pour cela même, sa participation est indispensable dans les négociations futures et que le droit du peuple du Timor oriental d'exercer librement son autodétermination n'est pas négociable.

Il devient urgent de trouver un chemin vers la paix.

Il est urgent de faire respecter les délibérations des Nations Unies.

M. Brito se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Michel Robert (Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples) prend place à la table du Comité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Robert.

M. ROBERT (Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples) : Je tiens à remercier très vivement le Comité d'avoir accepté de nous entendre une nouvelle fois sur la question du Timor oriental.

On parle peu de ce petit territoire dans la presse, parce que Timor, c'est loin, et la "une" est bien souvent ailleurs. Pourtant, on assiste là-bas, à l'est de l'océan Indien, à des violations répétées du droit international et des droits de l'homme.

Il y a quelques semaines, le Gouvernement indonésien a fêté ses 11 années d'occupation du Timor oriental. Bien triste anniversaire pour le peuple du Timor! Onze années durant lesquelles les autorités indonésiennes ont tout fait pour maintenir le silence sur la situation dans l'île.

M. Robert

Certes, Djakarta a dû se décider à inviter quelques ambassadeurs, parlementaires étrangers et journalistes à visiter le Timor oriental, mais il convient de préciser que leurs mouvements n'étaient pas toujours libres et qu'ils étaient toujours accompagnés de militaires indonésiens.

Malgré ce blocus de l'information, des lettres de Timorais adressées à leurs familles résidant au Portugal ou en Australie sont néanmoins passées, ainsi que des rapports d'organismes catholiques et des notes de la résistance elle-même.

Peu à peu le voile s'est levé et l'on a découvert l'horreur d'un génocide. Des organisations humanitaires et des personnalités éprises de justice l'ont alors dénoncé, ce que le représentant de l'Indonésie à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a qualifié d'"accusations sans fondement", de "raisonnements tortueux", d'"affirmations grotesques".

Mais avant d'aborder cette question de la violation des droits de l'homme par l'Indonésie, ô combien importante, qu'il me soit permis de dire quelques mots sur les violations du droit international par Djakarta.

L'Indonésie a, le Comité le sait, étendu par la force sa souveraineté sur la partie est de l'île de Timor. De nombreux pays occidentaux, aujourd'hui silencieux sur le sort du peuple du Timor, soulignent en privé le caractère illégal de l'annexion. Les instances de l'ONU - l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Comité spécial - ont condamné cette agression et ont exigé le retrait des forces indonésiennes du Timor oriental et le libre exercice du droit à l'autodétermination pour son peuple. La Quatrième Commission de l'Assemblée générale y a vu la marque de visées annexionnistes de la part de l'Indonésie. Signalons à ce propos que, dans les années 50 et au début des années 60, l'Indonésie avait affirmé avec force qu'elle ne revendiquait pas la partie orientale de Timor.

Non contente de violer le droit international, l'Indonésie va, pour justifier cette annexion, falsifier ce même droit. C'est ainsi qu'elle va s'appuyer sur les résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) pour prouver qu'il y a bien eu autodétermination et intégration, conformément aux aspirations du peuple du Timor.

A ce propos, l'Indonésie affirme que le processus de décolonisation du Timor oriental s'est achevé le 17 juillet 1976, lorsque la population du territoire a décidé, par l'intermédiaire d'une pseudo "assemblée représentative populaire", d'accéder à l'indépendance par voie d'intégration à l'Indonésie. Et son représentant à l'ONU devait ajouter : "Le peuple du Timor oriental a fait valoir ainsi son droit à l'autodétermination, conformément aux dispositions des résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) de l'Assemblée générale.

M. Robert

Or, s'il est bien vrai que l'indépendance ou l'association à un autre Etat ne sont pas les seules manières, pour un territoire, de cesser d'être non autonome, et si l'intégration à un Etat indépendant est une des solutions préconisées par la résolution 1541 (XV), l'intégration doit néanmoins résulter du désir librement exprimé des populations du territoire.

M. Robert

Or l'intervention militaire a enlevé tout caractère légal au processus d'intégration au regard du droit international. D'autre part, le caractère illégal de l'annexion ressort aussi du fait que la prétendue "assemblée populaire" qui a prôné l'annexion n'avait pas été élue régulièrement mais mise en place par le Gouvernement indonésien. L'île apparaît aujourd'hui comme une véritable colonie de l'Indonésie. Oppression culturelle, atteintes aux droits de l'homme, discriminations de toutes sortes, voilà les germes de l'intégration indonésienne. Car telle est la réalité du Timor.

Nous avons eu connaissance, il y a trois ans, de huit documents émanant des autorités militaires indonésiennes. Il s'agissait d'instructions destinées aux militaires indonésiens stationnés au Timor oriental. Au total, 84 pages. Amnesty International a signalé en son temps l'existence de ces documents, qui nous font mieux comprendre les résultats des enquêtes menées par des associations catholiques ou les lettres de désespoir d'habitants du Timor. La population est toujours en grande partie rassemblée dans des villages stratégiques. Cette politique a, vous le savez, complètement détruit l'économie traditionnelle - les habitants ne cultivant plus - et est à l'origine des famines que connaît l'île périodiquement. Quant à l'armée indonésienne, elle contrôle très sévèrement les villages.

Le Gouvernement indonésien prétend avoir retiré ses militaires du Timor. Or nous avons appris que, selon le Gouverneur de Dili lui-même, les soldats indonésiens stationnés dans l'île seraient environ 20 000, c'est-à-dire quatre à cinq fois plus nombreux que les militaires portugais en 1974. Nous venons d'apprendre que l'Indonésie vient d'intensifier la guerre en envoyant, les 11 et 12 juillet 1987, 1 000 soldats des commandos spéciaux, les fameux "bérets rouges". Ces militaires, connus pour leur brutalité, ont été transportés par des avions Hercules. On craint beaucoup pour le peuple du Timor.

Cette nouvelle offensive prolonge l'opération Kikis, ou opération "extinction", lancée il y a un an pour liquider la résistance avant les élections. Le peuple timorais a beaucoup souffert, d'autant que les militaires sont protégés par les instructions reçues dans les fameux documents cités.

On peut lire, par exemple, dans l'un des documents : "Il faut détecter parmi la population les éléments suspects... Il faut trouver les gens qui ont des relations avec le GPK" - il s'agit du FRETILIN - "par ces méthodes de surveillance quotidienne. Il faut interdire aux habitants des villages d'aller travailler seuls dans les champs." En septembre dernier, un paysan a été assassiné dans son potager.

Un autre document traite des rafles de jour comme de nuit.

M. Robert

Enfin, le document le plus important, le plus accablant indique comment procéder aux interrogatoires de prisonniers. Nous y avons relevé quelques phrases significatives : "Au cas où des méthodes rudes seraient utilisées, aucun témoin ne doit être présent, pour éviter l'antipathie de la population... Il faut éviter les prises de photos qui peuvent refléter la torture." Le mot torture est employé. La torture est donc encouragée au Timor oriental, et de très nombreux témoignages montrent que les militaires ne s'en privent pas.

Dans l'incapacité de contrôler totalement la situation militaire, l'armée indonésienne accentue sa répression contre la population civile. Selon des sources bien informées, de nombreux habitants ont été battus, torturés, tués. Ce qui se passe au Timor rappelle étrangement les brutalités nazies pendant la dernière guerre. Nous avons des listes de personnes assassinées. Par exemple, celle des 17 Timorais abattus froidement par les militaires à Iliomar en février de cette année. Et il y en a d'autres. Les exemples, malheureusement, ne manquent pas.

Les prisons ne sont pas vides, comme le laisse entendre le Gouvernement indonésien. Nous avons une liste de 197 personnes emprisonnées à Dili, la capitale, et une liste d'une centaine d'autres à Baucau. Il s'agit d'informations très récentes.

Après sept ans d'existence, le camp de déportés d'Atauro a été officiellement fermé. La diplomatie indonésienne ne manquera pas d'utiliser à son avantage la fermeture de ce camp, où la Croix-Rouge internationale avait établi une antenne permanente. Au-delà de la fermeture du camp, on peut se demander ce que sont devenus les déportés qui en sont sortis. Des informations reçues il y a une semaine laissent entendre qu'un grand nombre de personnes libérées du camp d'Atauro ont tout simplement été déportées dans des villages stratégiques, comme celui de Cailaco, près de la frontière ouest. Il est à noter que les habitants de ce village sont originaires de l'extrême est et qu'ils n'ont pas reçu l'autorisation de revenir dans leur région d'origine.

Je ne voudrais pas terminer sans signaler que l'Indonésie a mis en place un contrôle très strict des naissances au Timor, avec la complicité de la Banque mondiale et, dans le même temps, organise des transferts de populations de Java et de Bali vers Timor, on l'a déjà dit. Et vous le savez, l'Assemblée générale a condamné de pareilles pratiques qui visent, en fait, à étouffer un peuple.

Telle est la réalité du Timor.

Nous avons au Timor oriental une situation coloniale qui doit cesser. Nous ne pouvons que nous féliciter des prises de position très fermes récentes des autorités portugaises ainsi que de l'attitude nouvelle de la France, qui n'est pas

M. Robert

- on le verra peut-être demain -, il est vrai, désintéressée. Nous nous réjouissons aussi de la prise de conscience d'une partie de la communauté internationale, comme celle du Parlement européen, qui réclame le droit à l'autodétermination pour le peuple du Timor oriental ainsi que le retrait des troupes indonésiennes de son territoire.

L'Indonésie d'aujourd'hui n'est plus celle de Bandoeng. Vous avez fêté l'année dernière les 25 ans de votre comité. C'est en effet le 27 novembre 1961 que l'Assemblée générale décidait de créer un Comité spécial chargé "d'assurer l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux". La résolution 1654 (XVI) instituant le Comité le chargeait

"d'accomplir sa tâche en se servant de tous les moyens dont il disposera dans le cadre des procédures et modalités qu'il adoptera pour bien s'acquitter de ses fonctions."

En d'autres termes, le Comité avait toute latitude pour déterminer lui-même ses règles de fonctionnement et ses moyens d'action. Il est intéressant de noter que l'Indonésie a joué un rôle actif et devait apporter sa contribution dans la recherche des meilleurs moyens pour appliquer la Déclaration. Mais c'était, il est vrai, en 1963.

Depuis plus de 11 ans, nous nous battons pour que le peuple du Timor vive et ne tombe pas dans les oubliettes de l'histoire. Nous continuerons à nous battre.

M. Robert se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Abilio Araujo [Frente Revolucionaria de Timor-Leste Independente (FRETILIN)] prend place à la table du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole à M. Araujo.

M. ARAUJO (interprétation de l'anglais) : Tout d'abord, j'aimerais remercier le Comité d'avoir donné à ma délégation l'occasion de parler de la question du Timor oriental.

En ma qualité de chef de la mission outre-mer du FRETILIN, je me réjouis, au nom de la présidence du Conseil révolutionnaire de la résistance nationale, l'organe politique et militaire qui dirige la résistance au Timor oriental, ainsi qu'au nom de S. E. le commandant en chef du Falintil, Kay Rala, Xanana Gusmao, de la juste décision prise par le Comité d'examiner et d'analyser, en 1987, la question coloniale du Timor oriental.

M. Araujo

Pour nous, combattants de la liberté mauberes, c'est un sujet d'encouragement et de fierté de constater que les traditions qui ont fait de ce comité, au cours des années 60 et au début des années 70, la tribune des grands et célèbres combattants anticolonialistes luttant pour la libération des peuples opprimés sont toujours vivantes. Par leur dur combat et au prix d'immenses sacrifices, ces peuples ont consacré le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance.

Aujourd'hui, on ne peut plus tolérer d'entendre qui que ce soit faire l'éloge du système colonial. Personne aujourd'hui n'ose parler de nations pluricontinentales ou multiraciales. Les justifications qui étaient devenues le fondement idéologique de l'appui au système colonial n'ont plus cours, pas plus que la réalité qu'elles servaient : le colonialisme des puissances européennes dans les grands continents d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le cycle colonial sur ces continents étant arrivé à son terme avec la fin de l'empire colonial portugais, examinons maintenant le phénomène colonial et les situations existant à notre époque et sur notre planète afin de déterminer les similarités qui existent entre elles et d'organiser une lutte concertée à tous les niveaux.

Les peuples du Timor oriental et de la République démocratique arabe sahraouie, après des siècles d'oppression coloniale par des puissances coloniales européennes mènent actuellement leur lutte pour la liberté et l'indépendance. La République d'Indonésie et le Royaume du Maroc sont devenus aujourd'hui les nouvelles puissances coloniales qui dominent nos peuples.

C'est un phénomène nouveau : le colonialisme venant de pays qui, dans le passé, furent dominés et colonisés par des puissances européennes, de pays qui jusqu'à fort récemment se posaient en champions de l'anticolonialisme et en fervents partisans de la lutte des peuples pour la libération de l'oppression et du joug colonial. Ces pays deviennent aujourd'hui les véritables colonialistes, probablement plus sanglants et plus brutaux que les colonialistes européens, car ils exercent leur colonialisme sur leurs voisins faibles et sans défense; ce sont des pays qui ont des origines historiques et culturelles distinctes de celles des Etats d'Israël et de l'Afrique du Sud, mais qui pratiquent pourtant la même politique d'occupation et de déni des droits des peuples qu'ils oppriment; ce sont des pays qui laissent derrière eux un cortège de crimes.

Qu'il me soit permis de parler des prétendus fondements culturels et historiques invoqués à l'appui de la thèse de la commune origine culturelle et ethnique des peuples, qui est souvent utilisée par les nouveaux colonisateurs.

D'après cet argument, le colonialisme occidental, en imposant son régime, aurait contribué à diviser et à séparer des peuples qui, à l'origine, auraient eu des caractéristiques culturelles communes, des peuples qui, en fait, auraient fait partie d'une entité politique unique. C'est la raison pour laquelle, l'expansionnisme actuel, afin d'intégrer ou d'incorporer un territoire ou un peuple voisin, prétend rétablir un ordre précolonial et - pourquoi pas? - détruire le système colonial.

Rien n'est pourtant plus faux ou plus déraisonnable. En ce qui concerne le peuple du Timor oriental, nous pouvons dire que les affinités culturelles avec les peuples de la région géographique qui comprend la République d'Indonésie remontent à la période néolithique, environ 2 500 ans avant J.-C., période caractérisée par les archéologues comme la civilisation du biface large, celle des peuples austronésiens.

Aujourd'hui, 4 500 ans après cette origine austronésienne commune, nous voyons clairement que le peuple indonésien a perdu ce substrat austronésien alors que le peuple du Timor oriental a conservé ces références culturelles austronésiennes, enrichies d'éléments culturels empruntés à la civilisation chrétienne et à la culture portugaise. En revanche, dans la culture du peuple indonésien, on relève des éléments très forts d'hindouisme, de bouddhisme et d'islam.

La thèse du régime expansionniste indonésien sur l'origine culturelle et ethnique commune étant contredite par les faits, il faut bien parler du développement autonome du processus historique du peuple du Timor oriental au cours de la période coloniale. La voie historique suivie par notre peuple a été différente de celle qu'ont suivie les peuples sous colonisation hollandaise.

La résistance anticoloniale au Timor oriental a été une réalité historique permanente. Un ancien gouverneur colonial du Timor, Alfonso de Castro, disait en 1864, dans l'ouvrage Portuguese Possessions In Oceania, que "les rebellions au Timor se sont succédé si rapidement que l'on peut dire que la révolte est la situation normale dans le pays et que l'état de paix y est inhabituel".

Je ne vais pas m'étendre sur les raisons des échecs de la lutte anticoloniale de nos ancêtres. Je veux simplement dire ici que le système colonial, tout en perturbant les structures sociales, économiques et politiques de nos peuples, a été un facteur de réorganisation, catalyseur de nouveaux mouvements sociaux.

Au Timor oriental, après la période des grandes guerres indépendantistes contre les colonialistes, menées et dirigées par nos rois - les liurais - de 1642 à 1912, qui ont causé la destruction des structures de notre société traditionnelle, la fin progressive des rivalités entre les régions et les royaumes et une nouvelle mobilité sociale interne, on a pu assister à une réorganisation du tissu social maubere à la suite du développement du mode colonial de production. Les nouvelles classes sociales nées au cours de ce développement seront les agents d'une nouvelle dynamique de la société timoraise et seront responsables de la prise de conscience collective de notre nation. Cette conscience nationale traduit d'ores et déjà une nouvelle réalité en formation : le peuple et la nation du Timor oriental.

M. Araujo

Le peuple et la nation mauberes sont des réalités distinctes du peuple et de la nation indonésiennes. Nier cette réalité revient à nier l'existence libre de nombreux peuples et de nombreuses nations représentés dans cette grande organisation. La République de l'Indonésie a recouru à tous les moyens pour dénier à notre peuple le droit d'exercer ce droit. La guerre de génocide et la famine sont devenues aujourd'hui des réalités incontournables.

Le Comité devrait prendre note du concert de voix qui s'élève de tant de milieux différents pour dénoncer le colonialisme indonésien. Il faut alerter l'attention des Nations Unies pour qu'elles prennent de toute urgence des mesures afin de restaurer la légalité et la loi au Timor oriental.

Rien ne peut justifier l'ingérence flagrante et grossière de l'Indonésie dans les affaires internes du peuple du Timor oriental. Rien ne peut justifier la guerre d'agression et l'occupation perpétrées contre un peuple qui, aujourd'hui, pourrait être engagé dans la reconstruction nationale de son pays, comme c'est le cas pour nos peuples frères d'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe.

Rien ne peut justifier les politiques délibérées d'extermination physique et culturelle du peuple du Timor oriental par le régime colonial indonésien ni les mensonges en ce qui concerne son origine culturelle et ethnique.

La prétendue évolution intervenue au cours des 12 dernières années d'occupation indonésienne ne peut pas justifier non plus la disparition de milliers de villages et de familles au Timor oriental, le génocide de plus de 150 000 Timorais, l'exil et la diaspora qui résultent de ce que la population du Timor oriental n'accepte pas d'être traitée comme un étranger dans son propre pays.

Le régime raciste de l'Afrique du Sud a peut-être contribué au développement de l'Afrique du Sud mais cela n'a pas empêché les Nations Unies, conformément à leurs principes, de continuer à condamner le régime, à adopter de justes résolutions et des sanctions afin de contraindre Pretoria à entreprendre un changement radical de la situation du peuple noir d'Afrique du Sud. On peut dire la même chose en ce qui concerne la Namibie, au sujet de laquelle les Nations Unies ont pris des positions très fermes contre les manoeuvres de Pretoria.

Nous sommes certains qu'en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, la France invoquera également les progrès intervenus dans cette colonie. Et cependant les Nations Unies ont décidé, l'année dernière d'inscrire ce territoire sur la liste des territoires non autonomes.

M. Araujo

On trouve ici de nombreuses publications émanant du Ministère de la propagande du Gouvernement indonésien sur le prétendu développement du Timor et sur les prétendus efforts déployés par le Gouvernement central de Djakarta pour aider la population du Timor oriental. Toute cette propagande nous rappelle les discours coloniaux du régime Salazar-Caetano au Portugal, qui déclarait que le Timor oriental était - à l'époque - sous régime portugais du fait simplement de la bonne volonté de Lisbonne.

C'est pourquoi je voudrais présenter quelques parties du long rapport du Conseil révolutionnaire de la résistance nationale signé par S. E. le commandant en chef du FALINTIL, Kay Rala, Xanana Guasmao, en date du 12 avril dernier. Je vais citer quelques passages relatifs à trois villages situés respectivement dans la région frontalière avec le Timor oriental, dans la région centrale et dans la région orientale : Ai-Asa, Laklubar et Klakerek Mutin.

"Situation économique et sociale dans le Suku de Ai-Asa :

Ai-Asa est composé de trois parties : Leo Balu, Ai-Asa et Mape. Au cours de la période des négociations directes entre l'Indonésie et le FRETILIN, en 1983, la population de ce village a été autorisée à vivre dans les régions d'Anapal et de Nalop, entre Zumalai et Babonaro, où le sol est fertile et les terres disponibles étendues. A l'époque, il semblait que le problème alimentaire était, en partie, réglé.

En 1984, lorsque les guérilleros de la deuxième compagnie autonome de guérilla ont commencé à lancer des opérations régulières, plus précisément, lors des assauts contre les postes ennemis des camps de concentration de Mape et de Nalop en octobre 1983, et d'Anapal en mai 1985, les forces indonésiennes ont reproché à la population d'aider les combattants de la guérilla et de leur fournir des produits alimentaires, etc. Elles ont ensuite obligé la population à se concentrer dans le village d'Ai-Asa, qui se trouve à environ 2 kilomètres au sud de Babonaro. La population étant obligée ainsi de quitter la zones de production et n'étant autorisée à ne cultiver ses plants que dans une zone s'étendant sur moins de 1 kilomètre autour de son village-camp de concentration, la famine frappe la population chaque année."

"Situation économique et sociale à Laklubar :

La population de Laklubar est concentrée autour du village et n'a le droit de circuler que pour cultiver dans une zone qui s'étend de 1 à 2 kilomètres autour du village. Parce qu'ils ont faim, ils doivent aller

M. Araujo

plusieurs fois dans la jungle pour y trouver du miel et des fruits qu'ils peuvent vendre sur les marchés de Kribas ou de Manututo ou échanger contre des produits alimentaires. Pour cette raison, pour aller dans la jungle ou se rendre sur les marchés, ils ont besoin d'un surat Jalan, permis de déplacement, qui est délivré par le koramil et le nanggala, c'est-à-dire les militaires. Toute personne surprise sans ce document est emprisonnée ou tuée. Il y a un contrôle, tous les jours, à 17 heures et toute personne qui quitte le camp avant 19 heures ou entre dans le camp après 17 heures est sévèrement battue.

La population ne peut aller au-delà d'une zone s'étendant sur 1 à 2 kilomètres autour du camp de concentration.

La terre n'est pas fertile et, durant chaque saison, la population n'en retire, par famille, qu'une production suffisante pour trois mois. La production des autres cultures moins nutritives, comme les talas, ne peut suffire que pour trois ou cinq mois. C'est la raison pour laquelle la population de Laklubar souffre de la faim chaque année, surtout d'octobre à décembre et de janvier à mars. Durant ces mois, la population doit essayer de trouver du miel, des fruits sauvages et des oiseaux sauvages pour sa subsistance."

"Situation économique et sociale à Klalerek Mutin" :

Klalerek Mutin est situé au sud de la route Vikeke-Luka, à quelque 100 mètres de la rive droite de la rivière We Tuku et entre 800 mètres à 1 kilomètre de la plage.

Sa population a été réduite à un tiers. Avant le soulèvement d'août 1983, il y avait 1 593 personnes; il n'en reste aujourd'hui que 570. La majorité est composée de femmes. Ceux qui ont disparu ont été en fait massacrés par les troupes indonésiennes, alors que d'autres mouraient de faim ou de maladies dues à la grave situation que crée une répression féroce. Les Indonésiens ont alors entamé une réorganisation totale en mélangeant tous les éléments de la population, et, avec les sept villages, ils ont composé un 'RK'. Dans chaque 'RK', on ne trouve que 12 à 15 hommes valides, 80 à 100 femmes, et quelques enfants et vieillards.

M. Araujo

Le RK1 englobe la population d'Amaraleja et une petite partie de Uma-Kik/Baha Feu. La majorité de la population de ces deux endroits a été exterminée au cours du massacre de Tahu Bein, en septembre 1983.

RK2 englobe les survivants de la population de Hare Oan et de Laku Vai. Une partie de la population de Hare Oan a été massacrée à Beloi, en septembre 1983 également.

RK3 englobe la population de l'ancien village de We-Bae, dont une partie avait été massacrée aux alentours du mont Bibileo au cours des opérations visant à recapturer la population.

RK4 englobe les populations des anciens villages de Mane Klaran et de Aisahe, qui ont survécu aux massacres du mont Bibileo.

Le RK5 englobe la population qui a survécu après le massacre de Sukaer Oan, en septembre 1983, population qui vivait dans le village de Fatu Hossa.

La population est forcée de protéger les forces d'occupation contre les attaques de la résistance. La présence permanente des guérilleros de la Compagnie A de la Quatrième Unité et leurs opérations incessantes créent une instabilité permanente chez les forces d'occupation qui sont stationnées dans cette région. Il y a un poste d'une section de l'armée indonésienne au centre de la prison-camp, et ce poste est entouré de maisons appartenant à la population timoraise. Par crainte de nos attaques, ce poste militaire est déplacé régulièrement, mais jamais à l'extérieur du camp.

Autour du camp, il y a deux ceintures de sécurité, la plus proche à 200 mètres du camp. La ceinture de sécurité des postes de Jaga compte 12 hommes forts. L'autre ceinture est composée de 10 postes séparés les uns des autres d'environ 300 mètres. Ces postes sont occupés tous les jours par deux hommes.

Bien que la terre et le sol soient fertiles, la population de Klalerek Mutin souffre de la faim chaque année, et la famine et la mort provoquée par la maladie atteignent des niveaux très élevés.

La population ne peut cultiver que dans une zone s'étendant sur 1 kilomètre autour du camp. Des zones marécageuses près de l'endroit où la population est détenue avaient été utilisées pour la culture du riz par la population de Vikeke pendant l'administration portugaise. Aujourd'hui, ces plantations de riz sont abandonnées."

M. Araujo

Au cours de ces 12 années de lutte incroyable contre un ennemi puissant; au cours de ces 12 années d'effusions de sang, de larmes, de souffrances et d'affliction pour nos mères, qui ont vu leurs enfants bien-aimés mourir dans les prisons des assassins indonésiens ou sur les champs de bataille - mères, femmes et filles sauvagement violées sous les yeux des enfants, des maris et des parents; au cours de ces 12 années de souffrances pour ces enfants innocents qui ont été arrachés brutalement des mains de leurs parents exilés dans des îles éloignées de l'archipel indonésien; au cours de ces 12 années d'hypocrisie internationale, le peuple maubère et ses combattants, sur tous les fronts, ont tiré leurs propres conclusions, appris à faire la synthèse de leurs expériences et à compter sur leur propre force pour lutter et persister dans la lutte.

Quant à nous, peuple du Timor oriental, nous combattons ou nous mourons, nous nous affirmons en tant que peuple ou nous allons au génocide ou à l'ethnocide.

La réalité a d'ores et déjà montré que la thèse des faucons militaires indonésiens qui voulaient imposer la guerre pour mettre fin à la guerre au Timor oriental a échoué. Les lourdes pertes enregistrées par l'armée indonésienne ne font que témoigner de la capacité croissante de la résistance armée au Timor oriental à faire face à l'agresseur.

Ces derniers mois, nous avons reçu de nombreux documents, y compris des cartes militaires prises à l'agresseur et des rapports écrits par les commandants militaires indonésiens qui ont été capturés par nos forces. Dans tous ces rapports, on peut se rendre compte des problèmes et des difficultés auxquels se heurte l'armée indonésienne au Timor oriental.

C'est la raison pour laquelle l'agresseur indonésien s'emploie par tous les moyens à dissimuler cette réalité qui s'affirme chaque jour avec un peu plus de force grâce à notre résistance généralisée.

La guerre, la prison, la déportation et l'exil ne sont pas venus à bout de notre mouvement national de résistance. Au contraire, notre haine des forces d'occupation s'en est accrue, de même que notre détermination d'abolir les frontières ethniques, culturelles et mêmes politiques toujours apparentes au sein de notre société il y a peu de temps encore.

Voilà pourquoi les mesures prises par l'Indonésie, comme le contrôle des naissances, la stérilisation forcée des hommes et des femmes et la transmigration, sont des crimes flagrants que les Nations Unies doivent dénoncer et condamner car ils sont le prolongement de la violation du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple maubere.

Il incombe aux Nations Unies de faire respecter les principes qui ont présidé à la création de l'Organisation et qui sous-tendent la lutte du peuple maubere. Il faut continuer à condamner l'Indonésie, qui viole systématiquement les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

L'Indonésie s'entête à vouloir faire accepter sa politique du fait accompli à la communauté internationale.

Pour notre part, nous tenons à souligner une fois encore qu'en dépit de la guerre nous sommes prêts, par le dialogue avec toutes les parties en cause, à rechercher une solution globale et durable qui garantisse les intérêts de chacun, en l'occurrence les intérêts du peuple maubere : son autodétermination et son indépendance.

Aussi exigeons-nous, dans le cadre de la résolution 37/30 adoptée en 1982 par l'Assemblée générale, que le peuple du Timor oriental se voie donner, par le biais de ses représentants légitimes, la place qui lui revient de droit dans les consultations et les pourparlers organisés sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies.

Nous tenons à répéter une nouvelle fois que le FRETILIN n'a donné à qui que ce soit procuration pour représenter les intérêts que nous défendons depuis 12 ans par la résistance armée.

M. Araujo se retire.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous en avons ainsi terminé avec les auditions de pétitionnaires sur cette question. Au nom du Comité et en mon nom personnel, je tiens à remercier les pétitionnaires pour leurs déclarations et pour les informations qu'ils ont données au Comité.

Le Président

Nous poursuivrons l'examen de la question du Timor oriental à notre séance de demain matin.

QUESTION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE (A/AC.109/892 et Add.1 et 2, A/AC.109/896 et Add.1 et 2, A/AC.109/903, A/AC.109/921; A/AC.109/L.1643/Rev.2; A/42/417) (suite)

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (A/AC.109/L.1641/Rev.1, L.1645) (suite)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'attire l'attention des membres du Comité sur le projet de résolution révisé A/AC.109/L.1643/Rev.2, relatif à la question de la Nouvelle-Calédonie. J'attire également leur attention sur le texte des amendements soumis par la délégation de la Suède, distribués cet après-midi dans le document A/AC.109/L.1645. Ces amendements portent sur le projet de résolution révisé des sept puissances contenu dans le document A/AC.109/L.1641/Rev.1, relatif aux institutions spécialisées et qui, m'a-t-on dit, a été de nouveau révisé et sera distribué dans le document A/AC.109/L.1641/Rev.2. Nous prendrons une décision sur ces propositions à notre réunion de demain matin.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Lors de nos séances de demain, nous examinerons successivement les questions du Timor oriental, de Gibraltar, des îles Falkland (Malvinas), le point relatif aux institutions spécialisées et la question de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, nous en aurons terminé avec le programme de travail dont nous avons convenu pour cette année.

La séance est levée à 18 h 35.